Un pays qui ne veut plus des hommes de foi, va aux hommes de loi, en attendant qu'il aille aux hommes sans foi ni loi. (Guizot)

LE PATRIOTE DE L'OUEST



NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

Tan[...]'un peuple n'est envahi [...] dans son territoire, il n'[...]que vaincu; mais s'il se la[...] envahir dans sa langue, [...]st fini. (Bonald)

25ième Année | PRINCE-ALBERT, Sask., mercredi le 11 septembre 1935 | NO 28

Le rôle de l'Eglise dans le "nouveau moyen âge"

Nous vivons une époque mouvementée, tourmentée, affolante. Les transformations matérielles passionnent l'humanité, la grisent. Elle répudie les principes spirituels pour s'adonner tout entière aux oeuvres d'ordre purement temporel. Elle forge avec frénésie les chaînes qui la retiennent captive dans la prison étroite du créé, du fini, de l'éphémère. "L'homme a domestiqué la force de la matière, asservi les ondes mystérieuses et les infiniments petits; mais voici qu'il devient l'esclave de son serviteur," dit Joseph Folliet.

Oui, esclave de la matière, esclave du temporel, esclave du paganisme dégradant sous la forme déguisée de nationalisme, d'impérialisme, de nazisme, de bolchévisme, de dictature. . . qui liquident les dogmes et la morale chrétienne et acheminent irrévocablement les peuples vers le fléau moderne de la guerre, invention de l'homme pour détruire l'homme.

Oui, esclave de la politique, source de dissensions, de haines, qui écartellent l'union des citoyens d'une nation et des nations dans la communauté mondiale. Esclave de la diplomatie dont les ressorts pivotent sur l'habileté à séduire, à tromper, à dorer la pilule.

Mais ni l'avance prodigieuse accomplie par le progrès matériel ni les systèmes multiples des agences politiques, systèmes confectionnés dans l'étoffe des conceptions purement humaines, ne tranquillisent les esprits et n'assouvissent les coeurs. Ces puissances, orientées de par leur nature vers l'infini, s'accommodent difficilement de l'enceinte étroite des ambitions et des plaisirs dégagés de l'élément spirituel. En fermant hermétiquement les issues par où pénètraient les rayons de la divine lumière, l'âme humaine s'aventure en tâtonnant dans le labyrinthe de l'incertitude, de l'angoisse. Aveuglée, elle saisit tout fil conducteur pour suivre la route qui doit la déposer au seuil du royaume du bonheur. Désemparée, elle donne dans les précipices, chute qui la blesse et la souille. Après avoir rebondi d'un système à l'autre, de l'étatisme au socialisme, du socialisme au communisme, du communisme aux échauffourées sanglantes sinon aux conflagrations universelles, elle ne se retrouve que plus misérable et plus tremblante. Elle cherche et cherche en vain l'indicateur pour l'aiguiller vers la paix, cette harmonie de l'ordre, après laquelle elle soupire si ardemment.

Des courants dynamiques secouent fortement l'Europe; notre pays en ressent les fortes répercussions. Nul doute que des opérations profondes travaillent les masses. L'humanité cherche une nouvelle voie. Et l'esprit un tant soit peu psychologue, qui s'est arrêté à l'analyse de la courbe décrite depuis les cinq dernières années dans le domaine moral et politique par notre peuple, ne peut s'empêcher de constater une transformation alarmante. "Si jamais les clichés: époque de transition, tournant de l'histoire, années tournantes se sont appliqués à un temps, c'est bien au nôtre, qui liquide les stocks du siècle dernier et, avec eux, ceux de la Révolution, de la Réforme et de la Renaissance (au moins en partie) et qui prépare, dans son bouillonnement, on ne sait quel avenir. Nouveau moyen âge, a-t-on dit, et ce n'est peut-être point faux, si l'on fait la part de l'inéluctable originalité historique," continue l'auteur précité.

Mais quel rôle jouera l'Eglise dans ce renouveau? "Dans ce nouveau moyen âge, il semble que l'Eglise puisse jouer un rôle analogue à celui qu'elle eut dans le premier. Rarement on l'a vue plus humble et, pourtant, plus influente, plus pauvre et, partant, plus soucieuse de pureté spirituelle, plus resserrée autour de ses dogmes et de ses chefs, plus combattue et plus aimée," ajoute Joseph Folliet.

Voilà le fil conducteur qui sortira l'humanité des ténèbres de l'erreur. Aux catholiques du monde entier de le lui présenter. Par quelle méthode? L'Action catholique, qui fera pénétrer au coeur même de l'humanité le levain mystérieux des enseignements divins.

Dans tous les diocèses de la chrétienté, à la demande du Saint-Père, on enrégimente jeunes gens et jeunes filles, hommes et femmes dans les rangs de l'Action catholique pour les faire participer plus intimement à l'oeuvre moralisatrice et sanctifiante du divin magistère de l'Eglise. L'influence des catholiques débordera alors les cadres du village, de la province, de la patrie; elle compénètrera tous les villages, toutes les provinces, tous les pays. Un sang nouveau et régénérateur circulera plus abondamment dans les artères du monde qui se meurt d'anémie spirituelle. Mais, pour le plein épanouissement de cette ère nouvelle, les catholiques doivent vivre et penser **catholiquement**, c'est-à-dire traduire couramment dans leurs paroles et leurs actes les directives de l'Eglise.

Songez donc à l'influence d'un mouvement d'ensemble des catholiques du monde entier sur l'opinion publique et partant sur la politique, les relations internationales. Seulement dans notre pays, quelle force serait la nôtre, si — au-dessus des particularités d'origine et de caractères — nous étions unis sur le terrain de l'Action catholique; si, secouant un individualisme mesquin, nous pensions "en fonction de l'universel et de l'éternel".

Nous sommes plus de quatre millions sur une population de quelque dix millions. Qu'il nous serait facile de faire pénétrer l'influence bienfaisante de l'Eglise dans les lois et la politique, d'opérer des effets régénérateurs chez les masses canadiennes; du moins de solidifier nos positions, de faire cesser les injustices, les vexations et les persécutions qui assaillent, à différentes périodes, nos institutions religieuses.

Nous avons une formule assez élevée et assez vaste pour fédérer tous les groupes catholiques. Sachons la mettre en pratique. Répondons généreusement à l'appel de nos évêques qui nous convient à l'Action catholique. Hier, c'était Son Excellence Mgr Melanson qui établissait les bases de cet organisme; aujourd'hui, nous publions l'important document de Son Excellence Mgr Prud'homme, destiné à intensifier un mouvement déjà inauguré dans son diocèse. Les autres diocèses de l'Ouest et de l'Est travaillent dans le même sens. Ainsi se forme la chaîne qui soudra toutes les unités catholiques pour la plus grande gloire de Dieu, une plus grande diffusion de la lumière divine et conséquemment une paix et une prospérité plus durables dans notre pays. Puis, par delà les frontières, notre action ira rejoindre l'action des millions de catholiques pour la croisade de la paix universelle qui ne saurait exister sans les inébranlables étayes de la justice animée par la charité. Nous serons alors des faiseurs de paix, des porteurs de paix et des adversaires irréductibles du mensonge et de la haine. Nous donnerons alors au monde "l'exemple nostalgique de l'amour," fraternellement vécu. Nous aurons agrandi le rôle de l'Eglise dans le "nouveau moyen âge".

Joseph VALOIS, O.M.I.

Le ministre de France reçoit le T. R. P. Labouré

OTTAWA.— Son Excellence le Ministre de France au Canada, M. Raymond Brugère, a reçu à diner en l'honneur du T. R. P. Théodore Labouré, supérieur général des Oblats de Marie Immaculée. Son Excellence Mgr G. Breynat, vicaire apostolique du Mackenzie, et le R.P. Donat Poulet, O.M.I., supérieur du Scolasticat St-Joseph, accompagnaient le T. R. P. Labouré.

LE "KINGFISH" EST MORT



Le dictateur de la Louisiane, le sénateur Huey Long, le "Kingfish", qui a été tué d'une balle de revolver tirée par le Dr C. A. Weiss, un adversaire acharné de la politique de Long. L'assaillant a été abattu sur le champ par les gardes du corps de Long.

Déclarations de M. Stevens sur la participation du Canada à la guerre

"Je ne considérerais pas une participation dans une guerre européenne sans avoir, au préalable, consulté le peuple, ni sans avoir reçu un mandat explicite à cet effet", déclare le chef du parti de la restauration --- L'immigration

MONTREAL. — M. H. H. Stevens, chef du parti de la restauration nationale, a tenu sa première assemblée à Montréal, comme chef du nouveau parti.

Les déclarations de M. Stevens sur la participation du Canada à la guerre ont été accueillies par un tonnerre d'applaudissements. Au début de l'assemblée, M. Roger Provost, président de la Ligue des Jeunes Réformistes, a posé une question à M. Stevens: "Nous demandons ce soir que la jeunesse du Canada ne serve pas de chair à canon aux guerres d'Europe. Nous voudrions qu'avant d'engager le Canada dans aucune aventure de guerre, vous demandiez au peuple son approbation. Nous préférons mourir au Canada et être enterrés chez nous".

Cette déclaration a été longuement acclamée.

M. Stevens a fait la réponse suivante: *"Sur la question de la guerre, je n'ai aucune hésitation à répondre. Quant à moi, franchement, j'y suis opposé de toutes façons. Je trouve qu'il est inconvenable que le Canada soit entraîné dans une guerre à propos de questions obscures sur ce qui regarde l'Europe ou l'Afrique ou à propos de toute autre lointaine contrée du monde. Je ne considérerais pas une participation dans une guerre européenne sans avoir au préalable consulté le peuple, ni sans en avoir reçu un mandat explicite à cet effet. Les jeunes hommes et les jeunes femmes de nos jours étudient les affaires internationales autrement qu'ils ne le faisaient dans les générations précédentes et je ne pense pas qu'ils montrent la même impétuosité aveugle qui a si souvent entraîné les nations à la guerre dans le passé".*

Après le discours de M. Stevens, un auditeur de langue anglaise s'est levé et a posé la question suivante:

"Est-ce que vous vous opposeriez à la guerre, sans conditions, dans l'intérêt de la classe ouvrière?"

M. Stevens. — Vous pouvez vous servir du terme "sans conditions" ou de quelque autre terme semblable de votre choix. Sans conditions et de toute autre façon, je m'y opposerai.

L'IMMIGRATION

M. Stevens a aussi répondu sur la question d'immigration future:

"La première tâche du gouvernement ou plutôt du Parlement du Canada, est d'abord de donner du travail à ceux qui sont au Canada avant de s'occuper d'immigration."

Il s'est aussi déclaré en principe, opposé aux taxes de "nuisance" telles que la taxe sur le sucre, la taxe sur les récepteurs de radio; il a déclaré que dans un système économique sainement dirigé, de pareilles taxes devront disparaître . . .

Le Canada doit se protéger
dit M. Bennett

"Relativement à la politique internationale, le Canada devrait se protéger, bien que ses ambitions soient pacifiques. S'il survient des troubles, ce ne sera pas notre faute, dit M. Bennett, et je prétends que c'est le grand devoir du gouvernement de tenir le Canada hors des conflits et cela par tous les moyens justes et honorables. La cupidité et la démence de certaines nations ne doivent pas rejaillir sur nous, en autant que possible. Nous avons beaucoup dépensé pour la sécurité et la paix, et nous prétendons les avoir.

"M. King nous a dit que survenant une guerre européenne, la participation du Canada ne devrait être décidée que par le parlement.

"Mais, comme M. King doit le savoir, d'après la loi, cette question ne peut être déterminée que par le parlement. Ainsi, il n'a rien dit de nouveau sur cette question contreversée, excepté qu'il a souligné le manque total de politique sur cette

(Suite à la page 2)

CHEF DE MUSIQUE




Dr J. J. Gagnier, directeur de musique à la Commission canadienne de la radio, de Québec.

"Donnez-nous du pain et des plaisirs"

Si Diogène revenait avec sa lanterne, il ne trouverait pas un homme satisfait de son sort. Tous crient misère. C'est le premier mot que l'interlocuteur vous lance à la figure: Misère!

Misère dans le petit négoce; misère à l'usine, misère sur la ferme, misère ici, misère là, misère partout!

Que l'école exige des taxes, l'on crie misère; que l'Eglise réclame ses dûs, misère; que les oeuvres de charité mendient, misère; que les journaux catholiques demandent deux dollars, misère . . . misère toujours!

Or, voici des chiffres qui font mentir bien des bouches.

Pas de misère, lorsqu'il s'agit de liqueurs:

Les ventes effectuées par les Commissions des Liqueurs dans les diverses provinces se décomposent comme suit pour 1934 (chiffres de 1933 entre parenthèses); Ontario, \$36,093,650 (\$30,143,247); Québec, \$11,370,604 (\$12,702,927); Colombie canadienne, \$9,262,102 (\$8,607,-317); Saskatchewan, \$4,825,511 (\$4,787,266); Manitoba, \$3,767,362 (\$4,115,534); Nouvelle-Ecosse, \$2,-918,612 (\$2,808,728); Alberta, \$2,-697,855 (\$2,929,946); Nouveau-Brunswick, \$2,296,139 (\$2,176,599). On constate dans chaque cas des moins valeurs marquées sur 1929 et 1930. Dans l'Ontario les ventes sont passées de \$55,360,570 qu'elles étaient en 1929 à \$52,283,002 l'année suivante.

Le revenu net découlant de ces ventes se répartit comme suit: Ontario, \$6,378,846 (\$5,906,358); Québec, \$5,656,522 (\$5,773,219); Colombie canadienne, \$2,252,437 (\$3,-321,735); Alberta, \$1,269,475 (\$1,-412,179); Manitoba, \$992,068 (\$1,-094,287); Saskatchewan, \$920,169 (\$866,457); Nouveau-Brunswick, \$849,452 (\$545,253); Nouvelle-Ecosse, \$394,359 (\$311,261).

Pas de misère, lorsqu'il s'agit de friandises. Que de biscuits, que de chocolats!

Le chiffre de production des industries se classant sous la rubrique: (biscuits, sucreries, cacao et chocolat), s'établit à \$40,076,917 en 1934, accusant ainsi une plus-value de 14% sur l'année précédente.

Figurent ci-après les principaux produits avec leur valeur: Chocolats (en vrac), 23,679,440 livres valant \$4,405,665; chocolats (douzaines de plaques), 13,405,207 et \$4,927,411; chocalats (en boîtes), 8,100,533 livres et \$2,628,920; sucreries (en vrac), 45,053,738 livres et \$6,597,-965; biscuits (unis et garnis), 33,-468 tonnes et \$8,643,908; biscuits "soda", 12,845 tonnes et \$2,444,377.

Pas de misère, lorsqu'il s'agit de l'auto. Ce quelle coûte!

Les recettes globales découlant des immatriculations d'automobiles et des taxes sur l'essence s'établissent à \$50,622,683 en 1934 au lieu de \$47,044,157 l'année précédente. Les recettes provenant des immatriculations d'automobiles se décomposent comme suit: voitures de tourisme, \$12,656,395; camions, \$5,-123,958; permis de conduire, \$1,-588,170.

Les perceptions des taxes sur l'essence sont passées de \$26,467,765 à \$29,054,853. En voici la répartition entre les provinces: Ontario, \$13,-828,050; Québec, \$5,127,448; Colombie Britannique, \$2,323,322; Alberta, \$1,960,349; Manitoba, \$1,770,900; Saskatchewan, \$1,715,053, Nouvelle-Ecosse, \$1,303,046; Nouveau-Brunswick, \$52,199; Ile du Prince-Edouard, \$174,485.

Pas de misère, lorsqu'il faut aller au cinéma. Que de monde!

Selon les statistiques du ministère du Commerce américain commentées par la presse anglaise, 500 millions de livres sterling sont investies dans le monde entier dans l'industrie du cinéma: les Etats-Unis à eux seuls y contribuent pour 400 millions de livres. (environ \$5.00)

Environ 20,000,000 de livres d'impôts sont payées annuellement par l'industrie cinématographique mondiale.

Environ 270,000 personnes sont ainsi employées, auxquelles il convient d'ajouter 250,000 figurants.

. . On estime à 200 millions par semaine le nombre de spectateurs qui vont au cinéma.

Il y a, en Europe, 39,547 salles de cinéma, et en Amérique 18,263, dont 14,552 seulement sont ouvertes.

Ces chiffres se passent de commentaires. Ca nous remet en mémoire le cri de la plèbe de la Rome païenne: "Donnez-nous du pain et des plaisirs!"

Durant les années d'extrême abondance, nous avons développé chez nous un luxe de plaisirs factices, que nous ne pouvons délaisser sans crier misère. S'il y a de la misère vraie—nous ne saurions le contester—, il y a aussi de la misère factice, de la misère d'apparat, de circonstance, pour éloigner un importun, qui réclame ses redevances. Mais cette misère-là se promène dans les salons de bière, s'accoude aux rampes des théâtres, brûle de la gazoline sur les grandes routes des parcs et des plages. . . . C'est une misère qui se plaît aux dépenses inutiles et abhorre de solder ses dettes.

Autant la misère réelle inspire de compassion, autant l'autre attire de mépris.

Du moins, il devrait en être ainsi!

—J. V.

Le droit de défense a ses limites, dit le Pape

Une phrase du discours de Sa Sainteté Pie XI non rapportée par les journaux italiens

CITE VATICANE.— L'"Osservatore Romano" publie une note officielle donnant des explications sur certaines phrases de l'allocution adressée par le Souverain Pontife à deux mille infirmières de vingt-sept pays. Le journal donne pour raison que le Vatican a été déconcerté par la nature incomplète de certains passages du discours du Pape.

La note parle en particulier de l'observation que fit le Saint-Père, après avoir invité son auditoire à prier pour éviter une guerre italo-éthiopienne, savoir que le besoin d'expansion est un fait qui doit être considéré et que le droit de défense a ses limites et ses obligations de modération qui doivent être observées, de sorte que la défense ne devienne pas coupable. Plusieurs journaux italiens n'ont pas publié la phrase ci-dessus dans leur reproduction du discours du Pape ou bien l'ont rédigée de manière à faire penser que le Saint-Père approuvait la guerre en vue d'expansion et de défense.

Les paroles du Souverain Pontife font impression

Les représentants des nations à Genève font grand cas de la déclaration du St-Père sur la guerre

GENEVE.— L'allocution faite récemment par le Saint-Père à un groupe de gardes-malades catholiques, dans laquelle il déplorait la guerre de conquête, a fait impression, parait-il, sur les représentants des nations étrangères réunis ici. La plupart des délégués approuvent les aroles du Pape et font remarquer qu'elles s'accordent généralement avec les idées des habitants des pays qu'ils représentent. On fait observer que la déclaration papalea été faite avec clarté et vigueur. Vu que le Vatican a l'habitude d'être renseigné sur les événements, on exprime l'opinion que la déclaration du Souverain Pontife aura une grande portée sur les populations catholiques, spécialement en Italie.

C'est probablement pour cette raison que les journaux fascistes italiens se sont abstenus de publier la déclaration en entier, comme ils l'ont fait pour d'autres entrevues ou déclarations récentes de nature à exciter la curiosité du public.

LES CATHOLIQUES EN ALLEMAGNE

Une lettre de l'épiscopat --- Appel à Hitler

BERLIN.— Les cardinaux, archevêques et évêques d'Allemagne ont décidé d'en appeler à Hitler lui-même de l'avenir de la religion catholique en Allemagne. Ils prévoient que le chancelier-président leur répondra au cours des discours qu'il prononcera au prochain congrès du parti national-socialiste. Ils espèrent que Hitler déclarera nettement que le christianisme demeurera le fondement religieux de l'Allemagne. Dans une lettre lue dans toutes les églises catholiques du pays hier, le haut clergé a demandé aux catholiques de demeurer fidèles à leur foi et de lutter pour sa défense.

* * *

Au sujet du prochain congrès du parti naziste, on apprend que le chancelier-président vient de visiter, à Nuremberg, les travaux de préparation. Il était accompagné des ministres Goebbels, Darre, Frank et Kerrl, des hauts dignitaires du parti, M. Rosenberg, Dietrich, et enfin de l'antisémite Julius Streicher. Un étendard colossal de plus de 600 pieds carrés ornera la façade de la Luitpoldhalle, où séjournera Hitler pendant le congrès. On achève actuellement cet étendard dans un atelier de Berlin. Une immense croix gammée en forme le motif principal.

ACTUALITE

Mussolini est consentant à retarder la guerre

A la demande de Laval, premier ministre de France

LONDRES. — Le Duce a assuré Laval qu'il consentait à retarder la guerre. Mais la requête de la Ligue des Nations veut empêcher toute intervention par la force.

L'Italie ne recourera pas à la guerre, tant que le conflit italo-ethiopien est à l'étude, d'après Reuters.

GENEVE. — A la dernière minute, une concession de Mussolini rend posible la pression de la Ligue pour empêcher la guerre entre l'Italie et l'Ethiopie.

Organisateur canadien-français pour le "Pool" du blé

Nous apprenons de source certaine que le "Pool" du blé emploie, comme organisateur, conférencier et agronome, M. Romulus Beaulac, bachelier en science agricole de l'Université de Montréal.

Avis aux centres de langue française de demander aux directeurs du "Pool" que vous désirez avoir du français. Vous aiderez un des vôtres, et vous serez servis dans votre langue.

Le record de Campbell

Sir Malcolm Campbell a établi un nouveau record de vitesse en automobile sur les plages du lac desséché de Bonneville, Utah. Il a parcouru le mille mesuré pour les fins de l'exploit à une vitesse de plus de 304 milles à l'heure pour l'aller. Il a fait le voyage aller et retour à raison de 299 milles et 874 millièmes à l'heure.

Il a donc dépassé de 38 milles son précédent record de 276 milles 816 millièmes à l'heure accompli à Daytona Beach, Floride, le printemps dernier.

De-ci, de-là

De l'aide aux colons du nord

REGINA. — Les quartiers généraux de la section nord du rétablissement des colons ouvrent un bureau à Prince-Albert. On se propose d'aider 8,000 familles de colons.

M. Albert Simmons dirigera l'office de Regina avec deux surintendants généraux, l'un pour la division ouest et l'autre pour l'est avec résidence à Prince-Albert.

Le projet s'applique aux fermiers qui viennent du sud et qui sont actuellement dans le nord. Le plan détaillé a été publié par M. J. M. Parker, ministre des Affaires municipales.

Les plans pourvoient à un système d'emprunt du gouvernement par lequel les fermiers pourront se procurer le bétail et l'outillage de première nécessité. Le colon pourra rembourser cet emprunt en travaillant aux chemins, au drainage ou à d'autres travaux publics.

Comme on l'a déjà annoncé, le projet représente une dépense d'environ $3,000,000 pendant un certain nombre d'années.

A l'heure actuelle, on dépense annuellement $1,000,000 pour ces familles de colons. On s'efforcera de rendre ces familles capables de se suffire à elles-mêmes. Le plus tôt possible. Ainsi, les colons établis sur des terres trop boisées et impropres à l'agriculture pourront être placés sur des terrains plus avantageux.

L'examen de ces 8,000 familles commencera aussitôt qu'une politique d'administration favorisera ce projet.

L'ENQUETE DE REGINA

REGINA. — Si on ne reçoit bientôt de réponse d'Ottawa, on commencera l'enquête sur l'émeute du camp de concentration de Regina, au dire de M. T. C. Davis, C.R., procureur général de la Saskatchewan. Il y a déjà quelque temps, on a envoyé une dépêche au ministre de la Justice, M. Hugh Guthrie, ou à son successeur, demandant au gouvernement fédéral de laisser les quatre juges de la commission d'enquête libres d'agir.

Dans la requête, le gouvernement provincial indiquait sa disposition à une entente, mais qu'il désirait un changement d'attitude de la part du gouvernement fédéral.

Le cabinet Aberhart

Assermentation et première réunion — 55 sièges — L'aide d'Ottawa

EDMONTON.— M. William Aberhart a prêté le serment d'office comme premier ministre de la province de l'Alberta devant le lieutenant-gouverneur M. Walsh. Ses sept collègues du cabinet ont également été assermentés.

M. Aberhart, chef du premier gouvernement du Crédit Social au monde, est assuré d'une forte majorité à la Chambre, les résultats définitifs des élections lui accordant 55 sièges, 4 aux libéraux et 2 aux conservateurs. Le candidat libéral, M. L.-A. Giroux, a une avance de 900 voix dans Grouard et on lui concède la victoire, ce qui donnera cinq sièges aux libéraux.

La cérémonie de l'assermentation du nouveau cabinet a été des plus simples. Le lieutenant-gouverneur était vêtu d'un complet gris et portait une chemise bleue. Il n'y avait pas d'agents policiers, ni de soldats, ni de costumes d'apparat, ni de canes, ni de haut-de-forme, ni de femmes en toilettes somptueuses. Il y avait une foule considérable qui assista à la cérémonie.

Immédiatement après l'assermentation, les nouveaux ministres se réunirent pour la première séance du cabinet. Ils discutèrent de la situation financière. Le nouveau gouvernement entre en fonction envisageant une situation financière assez grave. Le trésor est vide et il y a des paiements à faire d'ici quelques mois.

On croit que M. Aberhart se présentera dans le comté de Okatoks-High-River, où le révérend M. Morrison lui cédera sa place, et M. C.-C. Ross, ministre des mines, dans Grande-Prairie, où M. William Sharpe démissionnera en sa faveur.

LA SITUATION FINANCIERE

M. Aberhart doit rencontrer des paiements d'obligations de la province se chiffrant à près de $15,000,000 d'ici la fin de l'année.

A part ces paiements, il y a une dette de $18,000,000 au pouvoir fédéral et $3,800,000 de certificats d'épargne payables sur demande.

M. Aberhart a déclaré qu'il ne pourrait savoir la situation exacte des finances de la province que dans deux ou trois semaines, lorsque le rapport des vérificateurs lui sera présenté.

Les chiffres cités plus haut ne sont que des estimés. Mais M. Aberhart a la promesse de M. Bennett que le gouvernement fédéral lui viendra en aide.

AIDE FEDERALE

OTTAWA.— M. William Aberhart a communiqué par téléphone avec le premier ministre du Canada, immédiatement après son assermentation comme premier ministre de l'Alberta, et obtenu de M. Bennett la promesse que le gouvernement fédéral accordera un prêt au gouvernement de l'Alberta. M. Aberhart est actuellement à Ottawa pour négocier un emprunt de $18,000,000.

Il n'a pas été question du programme du Crédit social dans la conversation téléphonique des deux hommes.

Depuis son avènement M. Bennett a prêté plus de $84,000,000 aux provinces des prairies, le Manitoba en obtenant $11,995,000; la Saskatchewan, $38,844,000; l'Alberta, $17,333,000 et la Colombie canadienne, $17,364,000.

Le système Aberhart

WINNIPEG.— M. Bracken, premier ministre du Manitoba, a déclaré à une assemblée libérale, qu'il n'a pas foi dans le système économique Aberhart mais que, d'autre part, la victoire des *Social Credit* devrait être considérée comme une protestation énergique et sérieuse de la population contre les injustices commises.

Douglas ne sera pas ministre

EDMONTON.— M. William Aberhart a fait savoir qu'il n'inviterait pas le major C.-H. Douglas, père du crédit social et aviseur financier du gouvernement d'Alberta, à devenir ministre de son parti.

Le Rév. Jewlett-Johnson, doyen de Cantorbéry et ardent protagoniste du parti social en Angleterre, sera invité à l'ouverture de la Législature d'Alberta.

L'Allemagne voudrait ravoir ses colonies

BERLIN.— Le "Voelkischer Beobachter", l'organe officiel nazi, réclame d'une manière définie le recours à l'Allemagne de ses anciennes colonies, particulièrement de celles qui ont été données à la Grande-Bretagne.

Il dit: "Sir Samuel Hoare a reconnu le besoin d'expansion de l'Italie. L'Allemagne en a un égal besoin. La Grande-Bretagne devrait s'engager à fond pour déterminer s'il ne serait pas prudent de rendre à l'Allemagne les territoires allemands qui sont maintenant sous le mandat britannique."

Les observateurs étrangers disent que c'est la première fois qu'un journal nazi et un organe officiel allemand a formulé une demande aussi catégorique pour le retour des colonies au Reich.

(231,000 milles) en une seconde, (231,000 milles en une seconde.

LA POSSESSION DES COLONIES

LONDRES.— La question des possessions coloniales parmi les grandes puissances prend actuellement des proportions menaçantes. La crainte que la politique de Mussolini en Afrique ne précipite les événements est accentuée par Mussolini lui-même. Le "London Daily Mail" lui prête les paroles suivantes: "Le temps est peut-être venu de soulever la question des colonies et de tout ce qui s'y rattache. Ce serait au bénéfice de tous les Etats civilisés, surtout de ceux qui sont injustement privés de la part de richesse mondiale à laquelle ils ont droit".

DeValera gouverneur général en Irlande

DUBLIN.— On s'attend à ce que la nouvelle constitution de l'Etat libre d'Irlande réserve des surprises pour les autres membres du Commonwealth britannique. Elle abolira, dit-on, les fonctions de gouverneur général. Cela, toutefois, ne veut pas dire qu'il n'y aura plus de représentant royal à Dublin. Les fonctions de gouverneur général seront unies à celles de président du Conseil exécutif de l'Etat libre.

Comme le président du Conseil exécutif est M. de Valera lui-même.

DES CENTAINES DE VICTIMES?

OURAGAN DEVASTATEUR

MIAMI, Floride. — Un terrible ouragan et des vagues colossales ont semé la dévastation et la mort dans le camp des vétérans et aux environs. On ne connait pas encore le nombre des victimes, mais on le croit très élevé.

Une guerre serait au détriment des missions

Un article du journal catholique autrichien Reichspost

VIENNE.— Le journal catholique semi-officiel Reichspost publie un article dans lequel il parle des périls aux missions étrangères catholiques, advenant une guerre en Ethiopie. Certains pensent que cet article a été inspiré par le Vatican. Si, dit-il, la guerre est déclarée en Ethiopie, ce sera une catastrophe pour le développement futur des missions catholiques, plus en Asie qu'en Afrique. Le protestantisme anglo-saxon en Europe et en Amérique est de tout coeur du côté de l'Ethiopie, ce qui empêchera les races noires de se révolter contre l'empire britannique. Mais la situation catholique est tout à fait différente. L'Italie est non seulement un pays catholique, mais le catholicisme y est la religion officielle. C'est à Rome que résident le gouvernement italien et le chef de l'Eglise catholique. L'article dit aussi que l'Islam n'attend que le prétexte d'écraser la chrétienté en Afrique.

La tribune de B. I. T. au service de la propagande bolchéviste

Les délégués à la Conférence du Travail ont été obligés d'écouter un discours de propagande du communiste russe Markus. Celui-ci figure sur la liste officielle parmi les délégués gouvernementaux, mais il a pris soin d'indiquer lui-même qu'il n'est qu'observateur. En effet, le gouvernement soviétique s'est trouvé dans une situation délicate pour désigner sa délégation, car, si les organisations patronales n'existent pas en U.R.S.S., il n'existe pas davantage d'organisations ouvrières libres. Les syndicats officiels ne sont qu'un rouage de plus entre les mains de l'Etat communiste, pour opprimer et exploiter les travailleurs.

Le premier soin de "l'état prolétarien" a été de frustrer l'ouvrier de ses droits les plus élémentaires en "l'attachant" à l'usine, en lui interdisant le droit de grève et même toute association libre. En fait, l'ouvrier se trouve complètement désarmé en face de l'Etat, ou plus exactement en face du trust communiste qui l'exploite, unique et tout-puissant employeur contre lequel aucun recours n'est possible. C'est ce trust d'exploiteurs communistes que représente le camarade Markus à la Conférence du B. I. T. Par ses attaches au P.C. de l'U.R.S.S., (représente aussi la "section dirigeante" du Profintern (Internationale Syndicale rouge), dont les buts sont diamétralement opposés à ceux du B.I.T. La raison d'être du Profintern est en effet de rendre impossible toute collaboration de classes en fomentant hors de Russie des grèves révolutionnaires et "l'insurrection armée (voir à ce sujet le manuel soviétique "La grève est un combat")

Il ne faut pas s'étonner, dans ces conditions, que le camarade Markus se soit comporté en simple agent de propagande soviétique. Il a commencé par prétendre que, tandis que la crise sévit dans les pays capitalistes, la Russie soviétique se développe harmonieusement. Or personne n'ignore que le régime soviétique est précisément caractérisé par une suite ininterrompue de crises aiguës et que le fameux plan quinquennal a non seulement été mal établi (par exemple en ce qui concerne les voies de communication), mais qu'il a été constamment bouleversé en cours de route par des improvisations, telle que la collectivisation forcée, improvisations qui ont coûté au peuple des souffrances inouïes et des morts en masse.

Puis naturellement le communiste Markus s'est étendu sur la question du chômage. Le chômage est soi-disant inexistant en URSS, mais tous les visiteurs sincères revenant de l'URSS démentent cette thèse pour avoir vu des hordes de gens désoeuvrés dans les gares et sur les routes de l'immense Russie. Comme le camarade Markus s'est gardé de rappeler l'histoire de la "liquidation" du chômage en URSS, nous sommes bien obligés de le faire à sa place. Au moment même où près de 2 millions de chômeurs étaient officiellement enregistrés, Staline proclama la suppression de tout secours de chômage. Les malheureux chômeurs furent chassés des villes et un grand nombre fut enrégimenté dans les camps de servage, où les esclaves de la G.P.U. meurent en masse, ce qui donne de la place pour de nouveaux candidats. L'industrialisation forcée de la Russie augmenta naturellement la main-d'oeuvre ouvrière, mais elle ne put l'occuper entièrement. L'afflux des ouvriers agricoles à la ville fut partiellement arrêté, non par les "bienfaits" de la collectivisation, mais parce que celle-ci enlève à la classe agricole des millions de vies et fit 5 à 6 millions de victimes par la famine de 1933 (Courrier socialiste, Mai 34). Rien ne serait assurément plus facile que de supprimer le chômage en Occident en employant les méthodes bolchévistes ou en proclamant l'inexistence du chômage par la suppression de tout secours. En pays civilisés on préfère assurer au chômeur le minimum plutôt que de devoir procéder à des hécatombes.

Le Canada....

(Suite de la 1ère page)

question de première importance.

"Car sûrement, la politique de M. King ne déterminera pas la manière d'agir du parti libéral après le dénouement. Eh bien, de toute façon, ce n'est pas la manière d'agir des conservateurs, nous produisons à l'avance un règlement; et avec l'honneur et l'intérêt de la nation comme guides, nous nous y attacherons.

LE MAINTIEN DES DROITS CANADIENS

Maintenant que la question a été mise sur le tapis par M. King, vous avez le droit de demander ce que le parti conservateur en pense. En temps de paix comme en temps de guerre, le parti conservateur est pour le Canada, d'abord. En temps de paix, le parti conservateur défend les droits du Canada et s'oppose à toute agression économique de l'étranger.

"En temps de guerre, le parti droits canadiens, et contre toute droits canadiens, et contre toute agression militaire étrangère. Nous ne nous mêlons pas de querelle étrangère, lorsque les droits des Canadiens n'y sont pas en jeu, ou lorsque l'intérêt du Canada exige notre abstention.

"Maintenant que le parti conservateur s'est prononcé, vous avez encore le droit de connaître l'attitude de M. King et de son parti, sur cette question. Le pays attend leur déclaration."

INSINUATION.

Juliette. — Demeurez-vous loin d'ici, monsieur Charles?

Charles. — Oh... à peu près à cinq milles.

Juliette. — Si vous partiez maintenant, à quelle heure seriez-vous rendu chez vous?

La reine Astrid dort son dernier sommeil dans la crypte de Lacken

500,000 personnes rendent les derniers hommages à la souveraine

BRUXELLES.— Astrid de Suède, reine des Belges et femme du roi Léopold III, ravie tragiquement à l'affection de son peuple, dort, son dernier sommeil dans la crypte royale de l'église Notre-Dame de Laeken.

500,000 personnes ont regardé tristement défiler le cortège funèbre qui escortait le cercueil de la reine Astrid, vers la cathédrale Sainte-Gudule où fut célébré le service. Sa Majesté le roi Léopold a suivi, tête nue, le corbillard qui portait la reine.

20,000 écoliers faisaient une haie d'honneur sur l'un des côtés du parcours du cortège.

Tout la capitale était tendue de draperies et de crêpes noirs. Les réverbères de la ville ainsi que les lanternes des taxis étaient voilés de noir et les drapeaux flottaient à mi-mât sur les édifices et les résidences privées.

On remarquait en tête du cortège, outre le roi Léopold, le prince Charles de Suède, père de la reine Astrid; le duc d'York, représentant officiel de la Grande-Bretagne; le prince héritier Gustave-Adolphe, de Suède; le prince héritier Humbert, d'Italie; le prince héritier Olaf, de Norvège; le prince Charles, du Danemark; le prince Bonaparte, de France; et le prince Dimitri, de l'ancienne maison royale de Russie.

Le cardinal van Roey a officié au service funèbre.

LE PATRIOTE de l'Ouest

Publié par Le Patriote Publishing Cie Ltée.
a Prince-Albert, Sask.
Directeur: J. VALOIS, o.m.I.
Gérant: L. Bussière, o.m.I.
LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

BUREAU: 1302, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Saskatchewan
TELEPHONE 2964

ABONNEMENT

Un an, Canada	$2.00
" " Etats-Unis	$2.50
" " Europe	$2.50

L'ACTION CATHOLIQUE

Lettre pastorale

Evêché de Prince-Albert,
le 15 août 1935.

JOSEPH-HENRI PRUD'HOMME,
par la grâce de Dieu et la faveur du Siège Apotolique,
évêque de Prince-Albert.

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et aux fidèles de ce diocèse,

SALUT ET BENEDICTION EN NOTRE-SEIGNEUR

Nos Très Chers Frères,

Notre Saint-Père le Pape ne cesse de préconiser l'Action catholique en pays chrétiens. Nous voyons qu'en toute occasion il en signale l'urgente nécessité, et c'est son plus cher désir qu'elle s'organise par tout l'univers catholique. Docile aux enseignements du Père Commun de la chrétienté, nous n'avons pas manqué jusqu'à présent de faire écho à sa parole autorisée. Nous n'avons négligé aucun moyen de promouvoir dans ce diocèse les diverses activités de l'Action catholique. Toutefois, avant de jeter les bases d'une organisation diocésaine en ce sens, Nous avons voulu longtemps réfléchir, prier et consulter, de façon rendre cette organisation pratique, durable et effective. Nous sommes heureux aujourd'hui de vous communiquer le programme d'organisation catholique que Nous entendons voir fonctionner dans Notre diocèse et dont l'objectif est partout le même: le bien des âmes, avec l'extension du règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans les individus, les familles et la société.

Le but visé ne saurait être atteint efficacement que par l'union, la mobilisation des forces catholiques, pour l'alimentation, la diffusion et la défense des principes catholiques. Au sens strict, l'Action catholique est la participation du laïcat à l'apostolat hiérarchique, c'est-à-dire un vaste mouvement d'ensemble de toutes nos forces catholiques groupées et organisées selon les enseignements et sous la dépendance des autorités ecclésiastiques compétentes. Comme on le voit, "immense est le champ d'action catholique" selon le mot de Pie X. Par elle-même, elle n'exclut rien absolument de ce qui, d'une manière quelconque, directement ou indirectement, appartient à la divine mission de l'Eglise. Ecoutons la définition lumineuse que nous en donne Notre Saint-Père le Pape Pie XI: "L'Action catholique devra être une action universelle et concordante de tous les catholiques sans exclusion d'âge, de sexe, de condition sociale, de culture, de tendances nationales et politiques, pourvu que ces dernières ne s'écartent en rien de la doctrine évangélique et de la loi chrétienne et n'impliquent pas chez leurs adhérents une renonciation à cette même doctrine et à cette même loi".

Suivant donc l'exemple de nos collègues dans l'épiscopat de notre pays, Nous entendons associer à Notre action et à Nos efforts les différentes catégories des fidèles de Notre diocèse comme autant de bataillons d'élite, unis dans la foi et la charité, pour les combats que notre sainte religion a à soutenir et le rayonnement de sa divine influence. Voici donc dans ses grandes lignes le programme d'Action catholique que Nous promulguons par les présentes et qui sera désormais en vigueur dans Notre diocèse.

—I—

BUREAU DIOCESAIN

Il importe tout d'abord de concentrer les forces catholiques. Cette concentration doit se faire dans chaque diocèse entre les mains de l'Evêque: l'union fait la force; l'organisation décuple les valeurs, la concentration rend une armée invincible. Le bureau diocésain, composé d'ecclésiastiques et de laïques, sous la direction de l'Evêque, est une sorte d'état-major, d'où émanent les renseignements, les programmes, les directives. Son rôle est donc de suggérer les initiatives, sans gêner la liberté des cercles paroissiaux, de collaborer avec eux et de fédérer pour ainsi dire les efforts communs d'une action vraiment complexe.

—II—

SA COMPOSITION

L'Evêque est le chef suprême du Bureau diocésain. Monseigneur le Vicaire Général sera le Président du Bureau et, en son absence, le doyen d'âge des membres. Les autres membres seront: Le Curé de la Cathédrale, le Procureur diocésain, le Prieur des RR. PP. Dominicains, le Supérieur des RR. PP. Oblats de Prince-Albert, l'aumônier de l'Orphelinat, le Rédacteur du "Patriote" et au moins trois laïques.

Le Secrétaire du Bureau sera le Curé de la Cathédrale. Son rôle est de rédiger le procès-verbal de chaque séance, d'inviter aux réunions et de tenir permanence.

Le Bureau diocésain se réunira au moins deux fois par année, ou plus souvent si l'Evêque le juge à propos. L'ordre du jour de chaque séance se compose: 1—de la prière et d'une invocation au Sacré-Coeur et à Marie Immaculée; 2—de la lecture du procès-verbal; 3—de l'examen rétrospectif de la période de temps écoulé dans l'intervalle; 4—de l'examen de prévoyance du travail à accomplir dans la période à venir; 5—de l'élaboration des renseignements à fournir aux Comités paroissiaux ou régionaux sur les oeuvres à fonder et sur les meilleurs moyens de les faire prospérer.

Le Bureau diocésain a un Secrétaire permanent, ce qui lui permet de se tenir en contact incessant avec les groupements paroissiaux ou régionaux par des correspondances de ces divers comités.

Le Bureau diocésain doit se faire représenter aux Congrès régionaux au moins par un de ses membres.

—III—

COMITE PAROISSIAL

L'organisation de l'Action catholique consiste donc dans le groupement et la concentration des forces religieuses entre les mains de l'Evêque par le moyen du Bureau diocésain. Or, la force fondamentale dans l'Eglise catholique et dans chaque diocèse, c'est la paroisse. Il est de toute nécessité de faire de la paroisse une unité vivanté et agissante au moyen du Comité paroissial. Donc dans chaque paroisse, il s'agira d'organiser sans délai ce comité, dont le but est d'associer les laïques à la vie et à la prospérité de la paroisse. Il se compose de quelques hommes d'expérience, fervents chrétiens, soumis en tout à l'autorité, pratiques et dévoués. Ces hommes d'élite sont choisis, présidés et dirigés par le Curé, ou par son représentant, le Vicaire. Il n'y a pas lieu à une élection, mais le Curé lui-même désigne ses auxiliaires ou collaborateurs, et, s'il le juge à propos, d'un commun accord, nomme parmi eux un vice-président, un secrétaire et deux ou trois conseillers. Comme on le voit, le Comité paroissial est une sorte de syndicat d'ouvriers volontaires au service et sous la direction exclusive et unique du Curé pour améliorer et perfectionner la situation religieuse, morale et matérielle de la paroisse avec les Oeuvres déjà en existence et celles qu'il serait à propos de fonder. C'est un organisme nouveau d'une très grande efficacité pour solidifier l'oeuvre paroissiale, unir et resserrer les liens, faire de la paroisse un tout compact, capable de résister aux chocs et de faire des conquêtes. Mgr Turinaz a écrit avec raison: "Sans Comité, vous échouerez dans vos efforts. Mais créez un groupe d'élite, quatre ou cinq, ou dix ou quinze chrétiens vrais, unis dans une paroisse, c'est une force, et une grande force. Sans eux, vous ferez peu et peut-être bientôt plus rien. Avec eux, vous ferez beaucoup, mais à condition que vous serez toujours avec eux".

Le Comité paroissial a donc pour but de concentrer la paroisse autour du Curé, de grouper autour du clocher tous les catholiques et les braves gens. Son rôle consistera donc à étudier d'abord la situation, et, sous l'inspiration du zèle du Curé, de fonder les oeuvres les plus opportunes, les plus utiles, les plus urgentes, en raison des besoins et des ressources de la paroisse. A cette fin, il a soin de se recruter des adhérents, hommes et jeunes gens, en aussi grand nombre que possible, parmi la partie saine de la population. C'est ainsi qu'il se ménage des collaborateurs pour les oeuvres paroissiales, des auditeurs pour les conférences, séances, des abonnés aux bons journaux, des délégués pour les congrès, etc.

Le Comité paroissial doit se réunir au moins une fois par mois sous la présidence du Curé. L'ordre du jour est le même que pour le Bureau diocésain: 1—la séance s'ouvre et se termine par une courte prière; 2—lecture et adoption des minutes de la séance précédente; 3—proposition et discussion des diverses initiatives ou activités, rapport des oeuvres accomplies; 4—lecture des correspondances et réponse aux questions et enquêtes du Bureau diocésain; 5—délibérations sur les meilleures méthodes et les moyens pratiques de promouvoir le mouvement de la paroisse et de favoriser l'essor des oeuvres religieuses et sociales en rapport avec son développement, selon les directives du Curé.

Le Comité paroissial se met en relation avec le Bureau diocésain, en lui envoyant tous les trois mois un bref compte rendu de ses diverses activités.

Les Comités d'Action catholique, bien qu'ils constituent l'organisation fondamentale et essentielle du diocèse et de la paroisse et auxquels par conséquent doivent se subordonner toutes les autres oeuvres déjà existantes, ne sont pas destinés dans la pensée de l'Eglise à se substituer aux autres associations religieuses ou sociales ou à les absorber. Rien n'empêche toutefois, bien qu'il ne soit pas nécessaire, que les Comités Catholiques puissent choisir leurs officiers et leurs membres dans les rangs de ces dites sociétés.

—IV—

ORGANISME DES MISSIONS

Dans les Missions, rattachées à une paroisse, il y aura un sous-comité paroissial, sous la présidence du Curé, aidé d'au moins deux conseillers. Pour ce qui concerne les différents groupes de Missions sous la direction d'un seul missionnaire, il appartiendra à ce dernier, selon l'importance et la facilité d'organisation, de suivre dans la pratique la constitution des sous-comités paroissiaux, soit séparément, pour chaque mission, soit collectivement, pour chaque groupe de missions, en s'adjoignant dans tous les cas un nombre suffisant d'auxiliaires laïques.

—V—

ASSOCIATION PAROISSIALE DE LA CHARITE FEMININE

Comme la femme est reine dans le royaume de la charité chrétienne, il semble tout naturel de confier spécialement à son zèle et à son dévouement le soin des oeuvres charitables de la paroisse. Nous désirons donc qu'il y ait dans chaque paroisse, ou mission, une association, basée sur les même principes que les Comités ou sous-comités paroissiaux, dont les membres seront choisis dans les rangs des pieuses sociétés ou confréries de la paroisse ou de la mission. Ces Dames de charité relèvent aussi directement de l'autorité du Curé, qui leur détermine le programme à suivre, leur donne un règlement et les réunit, comme pour les hommes, au moins une fois par mois. Il va sans dire que les jeunes filles peuvent et doivent aussi collaborer aux oeuvres de zèle et de bienfaisance car sans les jeunes gens et les jeunes filles, différents services de l'apostolat ne seraient pas complets.

—VI—

CHAMP D'APOSTOLAT DES DIFFERENTS ORGANISMES D'ACTION CATHOLIQUE

On comprend que le champ d'apostolat est immense comme les intérêts nombreux qui sollicitent l'attention des pasteurs d'âmes dans la hiérarchie de l'Eglise. Oeuvres religieuses, oeuvres d'enseignement, oeuvres de presse et de propagande, oeuvres de jeunesse, oeuvres charitables et sociales couvrent dans leur ensemble le domaine à exploiter au bénéfice des âmes, rachetées par le sang de Jésus-Christ. Loin de nous décourager l'abondante moisson de zèle que nous avons en perspective doit stimuler nos énergies pour faire pénétrer chez les individus, dans les foyers chrétiens et au sein de la société la divine influence de l'Evangile et de l'Eglise et éveiller partout le sens et l'esprit catholique.

A ces directives qui vous donnent une vue d'ensemble du travail à accomplir selon les désirs du Saint-Père, Nous voulons ici vous recommander certaines causes et certaines oeuvres qui Nous paraissent s'imposer plus spécialement aux attentions de votre zèle d'apôtres du Christ:

1.— La croisade pour le respect de l'autorité;
2.— La lutte contre l'intempérance, l'alcoolisme, les débits clandestins de boissons enivrantes, les danses modernes, immorales et indécentes, le cinéma corrupteur, les modes immodestes;
3.— L'appui et le soutien de nos oeuvres religieuses et patriotiques et des diverses organisations déjà en existence, associations ou confréries, L'A.C.F.C. oeuvres de presse, "Le Patriote", le "St-Peter's Bote", le "Prairie Messenger", selon la nationalité des familles, l'Orphelinat Catholique de Prince-Albert, groupement et recrutement de colons catholiques, etc, etc;
4.— Oeuvre des vocations, recrutement du clergé, bibliothèques paroissiales, cercles d'étude, enseignement du catéchisme à l'école et dans les familles, formation de catéchistes volontaires pour les Missions, colonies de vacances.
5.— Le zèle pour le choix de syndics catholiques pour nos écoles. L'engagement d'instituteurs et d'institutrices catholiques de bonnes moeurs.

—VII—

MOYENS D'ACTION DES DIVERS COMITES

"Nisi Dominus aedificaverit domum, in vanum laboraverunt qui aedificant eam (Ps. 126,1)". Oui, il faut associer le Seigneur à notre vie d'apôtres. Prêtres et fidèles, commençons d'abord par nous sanctifier; Sans la sainteté, nos oeuvres, vides de mérites, seraient vouées à la stérilité. Selon la recommandation instante de Pie XI, ne cessons pas de prier. Efforçons-nous de raviver la tradition ancestrale de la prière en famille. Que Marie soit vraiment la Reine de tous nos foyers chrétiens. Nous souvenant que notre Province ecclésiastique a été placée tout spécialement sous la protection de la Vierge du Rosaire, nous serons fidèles à réciter tous les jours le chapelet en son honneur, soit en commun, soit en particulier. Souvenons-nous que jamais personne n'a invoqué en vain notre Immaculée Mère du ciel, et confions à sa puissante intercession et à sa tendresse tous nos intérêts et nos besoins dans l'ordre spirituel et temporel.

Enfin pour que le Christ vive et agisse en nous et par nous, soyons des apôtres et des abonnés de la communion fréquente, sinon quotidienne. Il faut vivre sa vie, c'est-à-dire ne pas nous contenter d'affirmer que nous sommes catholiques, mais en accomplir scrupuleusement tous les devoirs religieux, sociaux et individuels. Puis les divers bataillons d'apôtres de l'Action catholique n'auront d'influence et de succès dans l'accomplissement de leur noble mission que s'ils agissent en esprit de soumission à l'autorité constituée dans l'Eglise. Qu'en toute occasion, ils subordonnent leur esprit et leurs vues aux sages directions de leurs chefs spirituels, le Pape, leur Evêque et leur Curé. Quand on a l'honneur d'appartenir à l'Eglise de Jésus-Christ, il faut l'être loyalement et sans compter les sacrifices dans tous les mouvements qui fomentent sa vie et agrandissent le champ de son influence. L'observance des commandements et des préceptes, l'assistance à la sainte messe et aux instructions, le repos dominical, la participation aux exercices de piété, dévotions ou retraites paroissiales, organisations de bienfaisance ou de charité etc, que d'heureuses opportunités nous sont données de faire du bien et d'être des membres actifs et vivants du troupeau du Christ! Propageons les bons livres, les journaux, revues et tracts catholiques.

Enfin, faisons-nous un devoir d'être présents à nos fêtes religieuses, aux divers groupements, congrès, conférences, pèlerinages sans omettre la fréquentation des cercles d'études religieuses et sociales, qui entrent dans le programme de nos organisations d'Action catholique.

Nous voulons espérer, Nos Très-Chers Frères, que Notre appel trouvera un écho dans tous les coeurs. Puisqu'il s'agit du salut des âmes, il n'y a pas à hésiter. Prêtons-nous de bonne grâce et dans la pleine mesure de notre zèle aux divers mouvements à organiser dans le diocèse pour le bon fonctionnement de l'Action catholique, selon les directives et la volonté du Saint-Siège. Les pasteurs d'âmes devront donc dès maintenant travailler à l'oeuvre d'organisation paroissiale d'après la méthode et le programme que Nous venons de promulguer officiellement dans ce diocèse, et Nous rendre compte de leurs initiatives en ce sens. Nous bénissons d'avance les efforts généreux des prêtres et des fidèles, qui voudront s'unir dans la collaboration la plus intime et la plus effective pour maintenir et consolider nos oeuvres catholiques et travailler ainsi à promouvoir le triomphe de l'Eglise, le perfectionnement de la société et le développement de notre pays.

Sera le présent mandement lu et publié au prône des messes paroissiales de toutes les églises et chapelles où se fait l'office divin et en chapitre dans les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Prince-Albert, sous Notre seing et sceau et le contreseing de Notre Chancelier, ce quinzième jour d'aût, en la fête de l'Assomption de la T. S. Vierge, l'an de N. S. mil neuf cent trente-cinq.

†Joseph-H. PRUD'HOMME,
Evêque de Prince-Albert

Par mandement de Son Excellence.
H. Desmarais, P.A., V.G., Chancelier.

Lettre de S. E. le cardinal Pacelli à Son Exc. Mgr Prud'homme

Nous sommes heureux de publier ci-après la lettre de Son Eminence le Cardinal E. Pacelli, Secrétaire d'Etat de Sa Sainteté le Pape Pie XI. Nous prions Messieurs les Curés qui ont bien voulu répondre à Notre appel tel que demandé dans Notre mandement sur le Pape, du 12 février et Notre circulaire du 2 mars de vouloir bien lire en chaire la lettre si-bienveillante sus-mentionnée. Cette bénédiction apostolique que Notre Saint Père le Pape envoie à tous les donateurs sera un réconfort dans les heures tourmentées que traverse le monde et un stimulant à répéter l'année prochaine le même geste de piété filiale.

Excellence Rév.

Votre circulaire au Clergé, demandant qu'on fasse prier les fidèles aux intentions du Souverain Pontife a fait bien plaisir au Saint Père, qui vous en remercie d'autant plus vivement que le succès de cet appel a été aussi consolant qu'on pouvait le désirer.

Votre Excellence voudra donc se faire l'interprète des sentiments reconnaissants de Sa Sainteté auprès des différentes paroisses qui ont concouru à rendre si riche et si précieux le Trésor spirituel offert au Vicaire de Jésus Christ. Sa Sainteté les félicite très paternellement de cette marque de dévotion filiale; et en implorant sur tous les pieux donateurs les plus abondantes récompenses du Ciel, leur envoie à tous, ainsi qu'à leurs familles, comme Elle l'envoie à Votre Excellence elle même, le réconfort de la Bénédiction Apostolique.

Je profite volontiers de cette occasion pour renouveler à V. E. l'assurance de mes sentiments particulièrement dévoués en Notre Seigneur.

E. Card. Pacelli.

Intolerance religieuse condamnée

Le Comité exécutif de l'Union pour la Société des Nations a adopté l'importante résolution suivante:

"Le Comité exécutif est préoccupé de l'intolérance religieuse qui règne actuellement dans certains pays. Il est persuadé qu'aucun Gouvernement qui refuse à ses sujets le libre exercice des pratiques religieuses et de l'enseignement religieux, ne peut espérer entretenir des rapports de réelle amitié avec la Grande-Bretagne. Le Comité exécutif voit dans cet état de choses un sérieux obstacle à de bonnes relations internationales et demande au Gouvernement de Sa Majesté de faire tout ce qu'il jugera possible, soit par des représentations privées, soit par une action publique à Genève ou ailleurs, pour obtenir que les Gouvernements en question accordent la liberté religieuse à leurs sujets".

Le Comité a adopté cette résolution après avoir étudié un rapport de son Comité des organisations chrétiennes où sont représentées l'Eglise catholique, l'Eglise anglicane, les Eglises libres et l'Armée du Salut.

Quels jolis enfants? ce sont des jumeaux?

—Oui madame.

—A qui sont-ils?

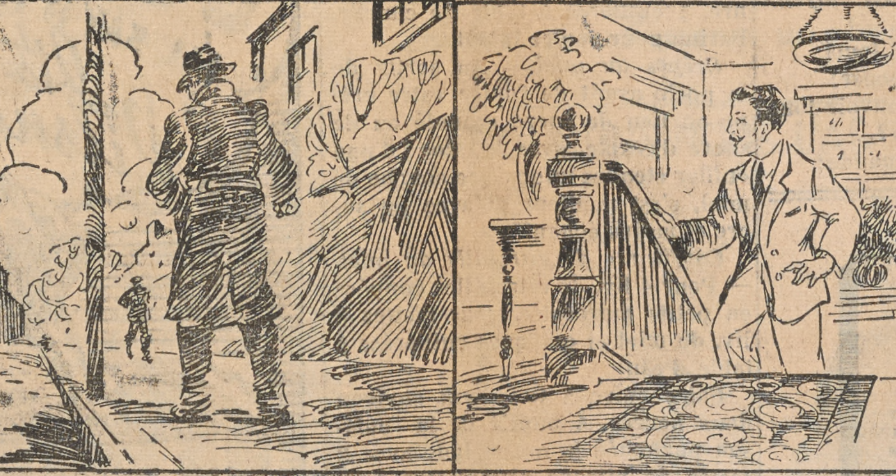
—L'un est au maître d'école et l'autre au maire du village.

Extrait de "l'Appel de la Race"

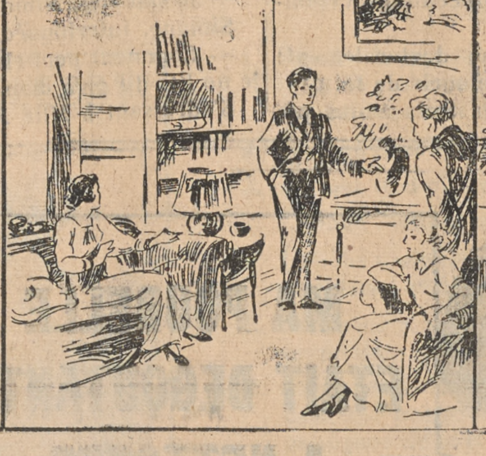
par Alonié de Lestres.

Légendes de Victor Barrette.
Rédacteur au journal "Le Droit".
Illustrateur: Jules Paquette.

Editeur: "L'Association Catholique des Voyageurs de Commerce du Canada", Section des Trois-Rivières.







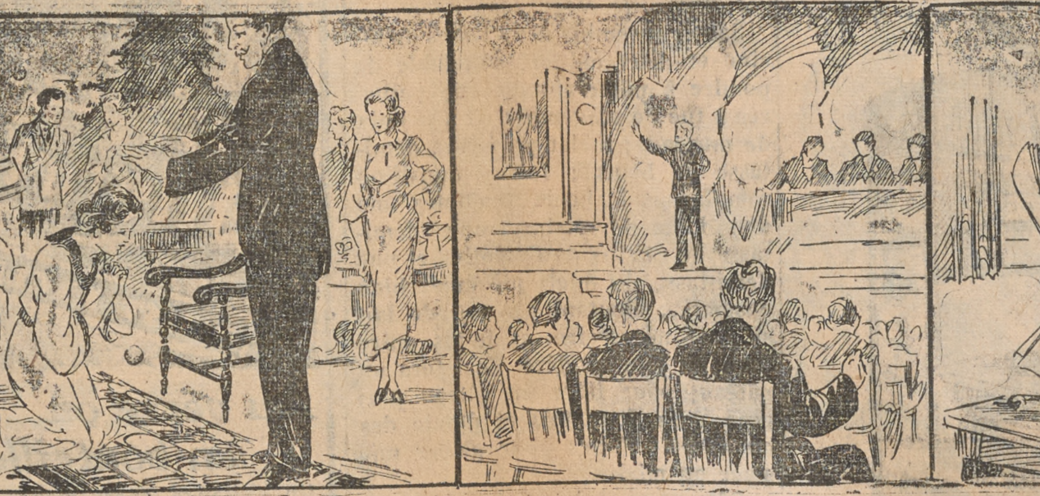


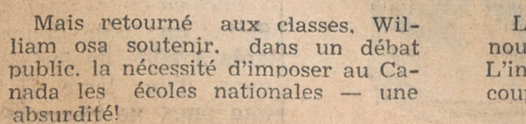
Tout n'avaient pas le coeur clair et aimant de Virginia. William revint du Loyola, dur d'allures comme un joueur de rugby.

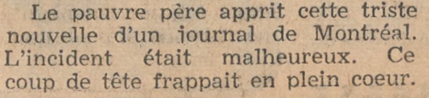
L'inconvertissable ne tenait plus qu'à la compagnie du grand-père. Lantagnac l'y rejoignit. Virginia défendait la conduite de son père.

Au salon des Fletcher, William soutenait qu'un père ne saurait imposer ses volontés en matières nationales. Le devoir, c'est de s'assimiler...

S'assimiler avait été la faute de Lantagnac. A céder au milieu prétendu supérieur, se disait-il, j'ai failli tout perdre. J'en ai trop entendu!







Et rentré dans son cabinet, il revit Virginia priant à ses genoux de la bénir, au premier de l'an, comme tant des siens avaient béni...

Mais retourné aux classes, William osa soutenir, dans un débat public, la nécessité d'imposer au Canada les écoles nationales — une absurdité!

Le pauvre père apprit cette triste nouvelle d'un journal de Montréal. L'incident était malheureux. Ce coup de tête frappait en plein coeur.

Wolfred, repris au sang paternel, écrivit aussitôt une lettre pour blâmer le geste de son aîné. Virginia demeurait toujours fidèle.

:-: Pour lire au foyer :-:

La voix du Pape

S. S. Pie XI exalte l'oeuvre des retraites fermées

A LA REVERENDE MERE SUPERIEURE DES RELIGIEUSES DU CENACLE

Pie XI, Pape

Très chère fille en Jésus-Christ, Salut et bénédiction apostolique.

La lettre si dévouée par laquelle la famille religieuse du Cénacle — qui Nous est toujours très chère, — Nous faisait part de son désir de donner un nouvel accroissement à l'oeuvre des "retraites fermées" en tant qu'oeuvre primordiale de l'Institut, Nous a donné une très agréable confirmation du zèle exemplaire que sur ce point, comme dans tous les autres champs de leur activité spirituelle, les Soeurs du Cénacle ne cessent d'exercer dans l'accomplissement de leur vocation au service des âmes et de l'Eglise. Sachant pertinemment, par Notre propre expérience d'un tel apostolat, qu'il n'est pas de fruits de vie et de piété chrétiennes qu'on n'en puisse attendre, et combien il en résulte souvent d'intimes et radicales conversions de résolutions de vie parfaite, d'initiatives génératrices de bien et de tout ce qui sert à élever la vie de l'esprit et à en féconder l'activité, Nous ne pouvons que nous réjouir de ce généreux propos et, l'appuyant dès maintenant de nos encouragements, en recommander au Seigneur la réalisation et le bénir de tout coeur.

Dans la multiforme activité religieuse qui fait de chacune des maisons du Cénacle autant de ruches spirituelles toujours actives et infatigables au service de la bonne cause, l'oeuvre des "retraites fermées", qui plus que toute autre initiative semble répondre aux fins de la Congrégation et offrir un champ adapté à la culture de cette vie intérieure à laquelle le nom même de l'Institut rappelle ses filles, sera — Nous n'en doutons pas — aussi particulièrement féconde que particulièrement soigné: cependant qu'elle facilitera à beaucoup d'âmes la possession de cette paix, que le divin Maître a promise aux siens, elle sera pour le Cénacle même une source toujours abondante de lumières et de grâces célestes.

Dans cette ferme confiance, Nous appelons encore une fois sur l'Institut et sur ses oeuvres l'assistance divine, et d'un coeur paternel Nous vous accordons, à vous, Révérende Mère générale, et à vos diverses communautés répandues en Italie et dans les autres pays, la Bénédiction apostolique.

Donné à Castel-Gandolfo, près de Rome, le 9 août 1935, la quatorzième année de Notre Pontificat.

PIE XI, PAPE.

Mouvements specialises et associations de jeunesse

L'Action Catholique a été nettement définie par le Souverain Pontife. Chez les Jeunes, ont surgi les divers mouvements spécialisés: Jeunes Ouvriers; Jeunes Agriculteurs; Jeunes Etudiants, avec des méthodes nouvelles, un besoin de formation intellectuelle, un désir de vie intérieure, un but de conquête, une action immédiate sur le milieu, toutes choses qui ont modifié sensiblement les conditions dans lesquelles l'apostolat s'exerce aujourd'hui.

La Spécialisation a fait ses preuves. Elle présente de sérieux avantages. Elle a, du reste, été indiquée comme méthode par le Saint-Père dans l'encyclique "Quadragesimo anno". Nous-mêmes, l'avons toujours encouragée dans le diocèse. Mais pour éviter l'écueil d'un particularisme trop étroit, il faut un groupement plus large, qui coordonne entre eux tous ces mouvements spécialisés, d'un même esprit de conquête apostolique et de soumission filiale à la hiérarchie. Aussi bien, n'est-ce pas le rôle de l'Association Catholique de la Jeunesse Française", de l'A.C.J.F.?

Mgr Caillot, évêque de Grenoble.

Ne jugeons pas

(La Croix)

Dans le très vivant bulletin de la Jeunesse catholique féminine du Calvados, nous avons trouvé les jolies lignes suivantes, oeuvres de M. l'abbé Grimaud.

— Est-elle pingre! déclare Suzanne.

— Ne m'en parle pas! répond Yvonne.. Imagine-toi que je l'ai vue acheter un sac à main.. C'était ridicule.

— Ah! vraiment?

— Oui, ma chère Suzanne.. Cette petite Simone, avec son air pimbêche, trouvait tout ce qu'on lui présentait trop cher!

— Elle a pourtant les moyens de payer!

— Bien sûr! Elle a fini par prendre, avec un rabais de 20 francs, un sac piqué à l'intérieur en disant: Personne ne verra!

— C'est honteux! déclare Suzanne.

— Honteux!

Survient Marie.. Elle dit:

— Ah! vous parlez du sac à main de Simone?

— Tu savais donc?

— Si je savais! mais vous ignorez l'histoire de sa robe.

— Raconte, Marie! fait Yvonne.

— J'étais dans le magasin. Elle a pris un coupon en solde.

— Un coupon? fait Suzanne.

— En solde? fait Yvonne.

Toutes trois:

— C'est ridicule.

— Elle a pourtant un certain chic, dit Marie.

— Oui, mais je ne voudrais pas, atteste Yvonne, être celui qui l'épousera.

Suzanne affirme doctoralement:

— Elle le fera mourir de faim!

Pendant que ses trois amies pérorent sur son compte, Simone, la bonne fille, qui ne se doute de rien, est assise à sa table.

Elle a pris son plus beau papier et écrit au directeur du Recrutement sacerdotal:

Monsieur le chanoine

A force de petites privations, je suis arrivée à économiser 200 *francs pour votre oeuvre. Vous trouverez ici un mandant. Priez pour moi..*

La précieuse lettre étant soigneusement cachetée, Simone part à la poste, la mettre à la boîte.

Chemins faisant, elle rencontre ses trois amies.

— Où vas-tu, Simone?

— Porter une lettre.

— A qui écris-tu? Tu as mis un joli papier.

Simone, vivement:

— Ca ne vous regarde pas! je suis libre.

Disant ces mots, elle rougit.

On arrive à la boîte.

— Simone, assez gênée:

— Au revoir, je rentre à la maison.

— Au revoir, nous continuons!

Les trois jeunes filles se transmettent leur avis.

— Elle écrit à un jeune homme!.. en cachette!

—C'est sûr.. ce joli papier..

— Et ce qu'elle a rougi!

Les réflexions s'entre-choquent rapides....

Suzanne, avec un certain air vengeur:

—Ca ne lui portera pas chance.

Les deux autres approuvent.

Quatre jours aprés.

Marie est venue voir Simone, qui la reconduit à la porte.

Quand, soudain, apparaît le facteur.

— Une lettre pour vous, Mademoiselle Simone.

—La réponse du jeune homme, pense Marie.

Simone regarde le cachet.

Son coeur bat. Elle rougit.

C'était la réponse du chanoine directeur du recrutement.

Simone est troublée, car elle n'attendait pas de remerciements.

— Alors, fait Marie, tu ne lis pas ta lettre?

— Non, répond Simone, en la pliant dans sa main, quand j'aurai le temps!

— Je vais te laisser, adieu!

Les langues ont marché depuis!

— Elle écrit en cachette à un jeune homme qui lui répond..

— C'est archisûr, Suzanne, Yvonne et Marie ont vu les lettres!

— L'hypocrite!

— Et dire que ça communie tous les jours!

—Il faut la faire avertir.

— C'est fait, Mlle Armande, la présidente de notre groupe, va l'admonester.

— Tant mieux! Il faut la sauver, cette pauvre Simone!

A l'issue de la réunion des jeunes filles, le dimanche suivant, Mlle Armande attire à part Simone.

— Ma petite Simone, dit-elle d'un ton maternel, il ne faut pas continuer à jouer ce petit jeu.

— Lequel? Mademoiselle, dit Simone rougissant et toute surprise.

Mademoiselle demande, mystérieuse:

— Je sais tout, Simone, tout!

Simone, interloquée, pense:

— Comment peut-elle savoir tout, je ne l'ai dit qu'à maman?..

S'adressant à Mlle Armande:

—Bien sûr, vous savez tout?

— Je vous l'affirme, ma chère amie, cessez de simuler, dites en confiance..

— Eh bien, alors, puisqu'il le faut, je vais tout vous avouer.. Dans un mois, j'entre au Carmel.

Abbé Charles GRIMAUD.

L'ETOILE DE L'OUEST



Gladys Cooper, charmante cantatrice à la radio de l'Ouest du Canada que l'on peut entendre à la Commission canadienne de la radio.

Cuisine canadienne

Bonbons au miel.— 2 cuillerées à table de miel coulé, mêlé, à une tasse d'eau bouillante, 2 tasses de sucre blanc, 2 cuillerées à table de beurre. Faites cuire jusqu'à ce qu'un fil se forme. Ajoutez 1 cuillerée à thé d'essence d'amandes amères.

Jetez le sirop bouillant sur deux blancs d'oeufs battus en neige. Battez jusqu'à ce que le mélange soit froid et versez par cuillerées sur un papier huilé et mettre une amande sur chaque.

Bonbons russes.— Mélangez 5 onces de miel et en même proportion, beurre frais, chocolat, et sucre en poudre. Faites cuire sur un feu vif, en remuant sans cesse la pâte pour qu'elle ne s'attache pas. Mettez refroidir dans un plat de terre beurré et détaillez avec l'emporte-pièce en fer-banc.

Tire au miel. — Détail: 1 pinte de miel, 3 tasses de sucre.

Opérez comme pour la tire à la mélasse. Ne mettez pas d'eau.

Gâteau.— 1 tasse de beurre, 2 tasses de miel, 2 oeufs, 1 tasse de lait sur, 2 cuillerées à thé de soda, 1 cuillerée à thé de gingembre et de canelle, 4 tasses de farine.

Croquembouches au miel. — 2 oeufs, 1 tasse de sucre, 1 tasse de miel, 1 cuillerée à thé de soda à pâte, 1 cuillerée à table de gingembre, 1 cuillerée à table de canelle. Farine pour rouler la pâte.

Crêpes au miel.— Au sortir de la poêle avant de rouler votre crêpe au lieu de sucre granulé ou de sucre d'érable, avec le dos d'une cuiller étendez une mince couche de miel, c'est meilleur qu'avec du sucre et moins échauffant.

Confitures de citrouille au miel. — Pour 4 liv. de citrouilles coupées en petits morceaux, vous mettez 3 liv. de miel et quelques cuillerées à table d'eau.

Faire cuire à feu doux environ deux heures. A moitié de la cuisson parfumée la marmelade avec 2 zestes de citrons râpées. On peut ajouter aussi au goût 1 ou 2 bâtons de canelle. Remuer souvent lorsque la cuisson est terminée, mettre en pots et fermer hermétiquement.

Gâteaux de Noël, sans oeufs. — Sassez ensemble deux tasses de farine et deux cuillerées à table de poudre à pâte; ajoutez une cuillerée à thé de gingembre, et une noix de muscade; mélangez à une demi-tasse de beurre; (ou composition remplaçant le beurre) ajoutez une demi-tasse de raisins, une demi-tasse de raisins de Corinthe, et une demi-tasse de miel: mélangez bien ensemble, ajoutant un peu de lait si c'est nécessaire, et faites cuire dans un four modéré. Ceci fera un gâteau; pour faire un gâteau plus gros, usez deux fois et demie des quantités. Faites pour glacer une glace au miel.

Pâte au chocolat et aux raisins.— Faites une pâte douce d'une cuillerée à table de farine mêlée au quart d'une tasse de lait. Ajoutez une once de chocolat fondu, une cuillerée à thé de beurre, trois cuillerées à table de miel, une pincée de sel et les trois-quarts d'une tasse de lait. Cuisez au bain-marie jusqu'à épaississement; puis ajoutez deux oeufs bien battus et une demi-cuillerée à thé d'essence de vanille. Versez dans une croûte cuite et mettez dans un four chaud jusqu'à ce que le pâte soit ferme.

Crème chartreuse.— Mettez ½ once de gélatine dans une casserole avec ½ tasse d'eau et quelques pelures d'oranges. Laissez dissoudre lentement pendant ½ heure. Mettez dans 1 tasse de jus d'orange et d'un citron, remplissez la tasse d'eau froide, ajoutez à la gélatine et faites chauffer sans bouillir. Retirez alors du feu, ajoutez 2 oeufs bien battus, versez dans un moule et laisser durcir.

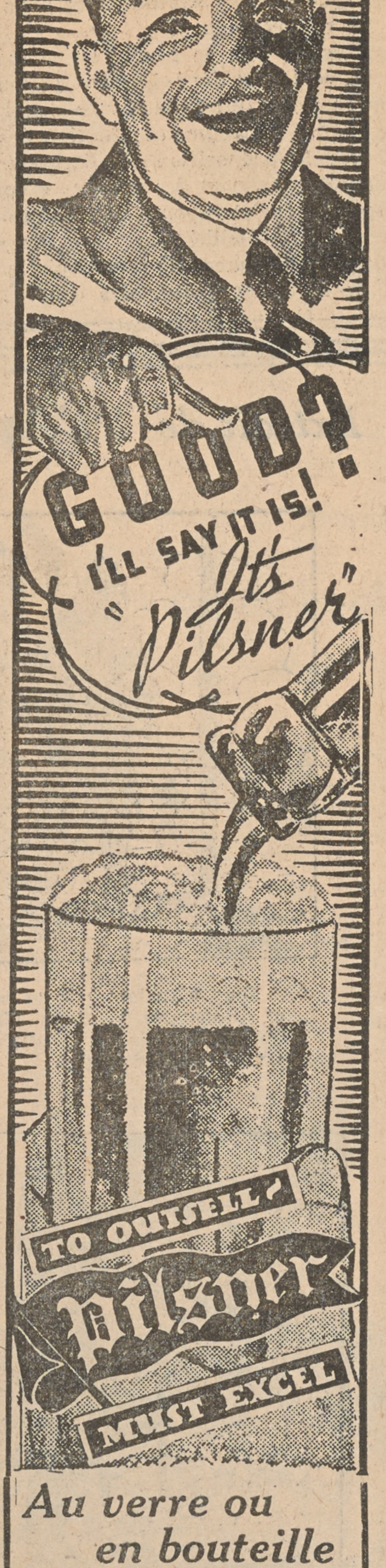
Pèches la reine.— Faites dissoudre 1 once de gélatine dans 1 tasse de lait sucré. Passez au tamis assez de pêches pour faire un demiard de pulpe; ajoutez-le à la gélatine ainsi qu'une tasse re crème fouettée. Versez dans un moule et laissez durcir. Pour servir, décorez de moitiés de pêches remplies de crème fouettée.

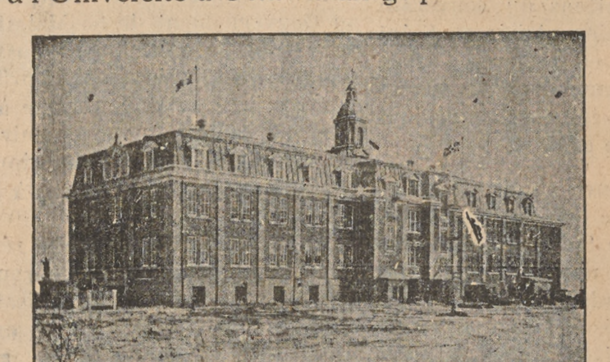
Beignets de blé-d'Inde. — Avec un oeuf, une tasse de farine, une cuillerée à thé de soda à pâte et une tasse de lait, faites une pâte assez épaisse. Ajoutez ½ boîte de blé-d'Inde et une pincee de sel. Ayez une friture très chaude, jetez-y la pâte par cuillerée; temps de cuisson, 5 à 10 minutes.

Carottes à la crème.— Epluchez et lavez les carottes, coupez-les rapidement à l'eau légèrement salée. Faites une sauce blanche avec deux onces de beurre, 2 onces de farine, un peu de lait additionné à la cuisson des carottes.

Côtes de veau à la mode. — Coupez du quartier de devant, dix à douze morceaux de côtes, que vous poudrerez de farine, avec poivre et sel; faites-les rôtir dans du saindoux; cela fait, ajoutez-y quatre carottes et quatre oignons tranchés, trois pincées de persil, une petite branche de sarriette, un peu de têtes de clous, trois chopines d'eau, et faites bouillir le tout, en le brassant souvent.

Côtelettes de veau au naturel. — Frottées de beurre et saupoudrées de poivre et de sel, vous les faites griller des deux côtés et les servez sans sauce.







LA POLITIQUE

Candidats sur les rangs

556 ont été choisis à date. --- 5,948,503 électeurs au Canada. -- L'activité politique intense en Ontario. -- Il reste beaucoup de candidats à choisir dans Québec. --- Les libéraux ont choisi 214 candidats, les conservateurs 156 jusqu'ici

LE 18 EME PARLEMENT

OTTAWA.— Il reste encore plus d'un mois avant que les électeurs canadiens choisissent le 18ième Parlement fédéral et le nombre des candidats mis en nominations aux 245 sièges est plus considérable que lors de la clôture des nominations des deux dernières élections, suivant un relevé de la Presse Canadienne. On prévoit que lorsque les 5.943.503 électeurs qualifiés iront voter le 14 octobre, il y aura au moins 900 candidats sur les rangs.

A date, 556 candidats ont été choisis, soit 11 de plus qu'à l'appel nominal en 1930. Aux élections de 1926, il y avait 534 candidatures et, en 1925, 579.

La plupart des candidats, dans Québec, ne sont pas encore choisis. La liste, dans les autres provinces, n'est pas complète. Le parti de la restauration nationale, qui a manifesté l'intention de mettre un candidat, dans chaque comté, n'a encore que 51 candidats en lice. Les libéraux ont le plus grand nombre de candidats choisis, soit 214. Puis, viennent les conservateurs avec 156. La C.C.F. a 116 candidats sur les rangs. De plus, il y a 19 candidats indépendants ou d'affiliations diverses.

Jusqu'ici, c'est en Ontario que l'activité politique est la plus intense. A date, les libéraux ont placé des candidats dans 79 des 82 comtés. Les conservateurs ont 68 candidats choisis, la C. C. F. 49 et les resaurantistes 41.

Le nombre des siéges aux Communes demeure le même, soit 245, mais la loi de la députation de 1933 a réduit le nombre des députés du Nouveau-Brunswick de un et celui de la Nouvelle-Ecosse, de deux. L'Alberta a gagné un siège et la Colombie anglaise, deux.

M. Mackenzie King, chef du parti libéral, a ouvert sa campagne dans les provinces maritimes. Il a prédit que le premier ministre Bennett ferait un appel en faveur d'un gouvernement national. M. Bennett, croit-il, ne donnera pas de détails sur cette forme de gouvernement et, en définitive, ce serait là un nouveau nom pour un gouvernement déchu qui cherche à retenir le pouvoir. M. King a critiqué également le parti du crédit social Aberhart, disant que le chef de ce parti est arrivé au pouvoir sur une vague de promesses sans conditions. On sait qu'Aberhart et ses ministres ont été assermentés à Edmonton.

Le premier ministre Bennett et le chef du parti de la restauration, M. Stevens, seront en pleine campagne électorale d'ici quelques jours.

Bennett et la formation d'un gouvernement national

SAINT-JEAN, N.-B.— Le chef libéral, Mackenzie King a prédit que le premier ministre R. B. Bennett proposera la formation d'un gouvernement national, dans sa campagne électorale.

Mr. King a mis les électeurs en garde contre la multiplicité des partis.

Mr. Bennett pretend, lui, que le Canada est trop grand pour un gouvernement de partis et que les Canadiens devraient faire passer le pays avant le parti. Au dire de Mr. King Mr. Stevens a lancé son parti de la Reconstruction afin de caché son passé dans le parti conservateur et Mr. Bennett formera son parti de gouvernement national pour cacher les faits de son gouvernement conservateur".

Avant d'établir un gouvernement national nous devrions en connaître la nature et la politique par rapport au commerce, aux tarifs, aux chemins de fer, aux banques et à la législation sociale.

PAS DE REPONSE?

Probablement que toutes ces questions resteront sans réponse .. preuve évidente que le parti conservateur discrédité veut maintenir ses grands intérêts et ses privilèges, malgré tout"

La délégation canadienne à la Ligue des Nations n'a pas l'expérience requise pour cette difficile mission, dit Mr. King. On y décidera ce qui a trait à la paix, à la guerre et aux sanctions, et aucun délégué canadien n'a d'expérience dans le gouvernement et dans les problèmes internationaux.

Mr. King a commencé sa campagne électorale dans les provinces maritimes avec les nouveaux élus du gouvernement libéral au Nouveau-Brunswick, à ses côtés. Mr. W. F. Roberts, ministre de la santé, présidait l'assemblée et le premier ministre Dysart était au programme des orateurs.

Le premier ministre R. B. Bennett dit "que le premier ministre Dysart est" enchainé à certains intèrets privilégiés "et qu'il a monopolisé le tarif pour les favoriser. Les résultats ce sont des manufactures encombrées des salaires de famine en ville et sur la ferme la pauvreté".

Mr. King concéde que la dernière élection a été faite alors que le Canada et l'univers etaient dans une situation critique. Les électeurs doivent se rappeler ceci lorqu'ils entendent les chefs des nouveaux partis faire toutes sortes de promesses. La responsabilité d'un chef politique est très grande dans une époque difficile. C'etait facile de promettre mais difficile de faire.

LE CREDIT SOCIAL

Les élections en Alberta sont un exemple d'une promesse éclipsant toutes les autres. Quoiqu'en pense les Albertains, le crédit social ne peut résoudre tous les problèmes. Ainsi, il ne résoudra jamais les problèmes du commerce et des relations internationales. Aucun de ces problèmes ne peut être résolu sans l'union nationale et les tendances actuelles détruisent l'unité par les conflits de provinces de classes et de races.

LE PARTI DE LA RECONSTRUCTION

Ce parti n'a que deux mois l'existence. Son chef, Mr. H. H. Stevens est beaucoup plus âgé. Ce nouveau parti ne peut donner un gouvernement stable parce qu'il n'a pas de traditions. Qu'est-ce qu'il arriverait si Mr. Stevens devenait premier ministre? Personne ne peut savoir ce que ferait ce parti et qui pourrait succéder à Mr. Stevens; mais dans un vieux parti politique il y a toujours des hommes préparés à n'importe quel poste.

FACTEURS DE DESORDRES

Le C. C. F. est un parti plus vieux, continue Mr. King, et supposé la sincérité de Mr. Woodsworth, on peut se demander si c'est bien le temps d'une révolution sociale. Il y a déjà trop de tendances désordonnées sans en introduire de nouvelles.

Dans une démocratie, un parti devrait exprimer la volonté de plusieurs mais non la volonté d'un seul; or Mr. Bennett a concentré toute la direction du parti conservateur et tout le pouvoir du gouvernement, dans ses propres mains à la manière des dictatures l'Europe où le dictateur est tout et le parti rien.

D'ABORD CONSERVATEUR

Enfin, ajoute Mr. King, Mr. Stevens fut conservateur pendant vingt ans. Il a été le plus ferme soutien de la politique conservatrice et il a quitté ce parti non sur une question de principe mais parceque Mr. Bennett lui a refusé le comité électoral

Lorsque Mr. Bennett fut malade et en Angleterre, Mr. Stevens fut actif cherchant à se fortifier dans le parti. Il a pensé que Mr. Bennett se retirerait et qu'il deviendrait chef du parti..

Je vous le demande, dit M. King, "si Mr. Stevens était devenu chef du parti conservateur est-ce qu'il y aurait eu un parti de la Reconstruction?

Ce dernier parti vient d'une inimitié entre Bennett et Stevens et du fait que Stevens ne fut pas demandé à diriger le parti conservateur. C'est une très pauvre raison de former un parti."—

Deux candidats pour Stevens

SASKATOON. — M. M. W. P. Wenslev marchand l'ici et H. H. Henschel de Rosthern, seront candidats aux prochaines élections pour le parti de la reconstruction.

Ce qui signifie qu'à Saskatoon, quatre candidats entreront en lice aux prochaines élections fédérales

Le programme King favorise les radicaux

Une affirmation de M. Manion à Montréal. Le parti conservateur, rempart contre le communisme

L'ARTICLE 98

MONTREAL.— Durant ses cinq années au pouvoir, le gouvernement Bennett a érigé un rempart solide contre le Communisme et le Socialisme, en édictant des lois économiques et sociales de tout repos, a affirmé hier soir M. R.-J. Manion, ministre des Chemins de Fer et Canaux, au cours d'une réunion conservatrice à Montréal. Le programme libéral, affirme M. Manion, donne prise aux mécontents et favorise les radicaux. M. King a parlé de modifier l'article 98 du code criminel. C'est là une concession aux agitateurs. Il va prêchant qu'il veut sauver la démocratie. Or, la démocratie ne court aucun danger au Canada, à moins que ce ne soit de la part de l'aile gauche. La C.C.F., en effet, est l'essence même du radicalisme et M. Woodsworth vise à capter le vote des mécontents.

Quant au parti Stevens, il cherche à s'attirer des votes par des promesses irréalisables. Il a adoptées pendant qu'il faisait lui-même partie du ministère Bennett: celle de la Banque du Canada et celle de l'impôt sur l'or.

Le ministre des Chemins de fer parlait en faveur de la candidature de M. Jean-J. Penverne, candidat conservateur dans Montréal-Outremont. M. Manion et M. Penverne demandèrent à l'auditoire d'appuyer l'administration Bennett dans son oeuvre de réhabilitation.

M. H. Bourassa sympathique aux libéraux

Le député de Labelle poserait sa candidature comme libéral si on lui laisse son indépendance d'idées

M. BENNETT

PAPINEAUVILLE, P.Q.,— Si les libéraux du comté de Labelle et l'organisation libérale de Montréal y consentent, M. Henri Bourassa est prêt à poser sa candidature comme libéral pourvu qu'on lui laisse toute son indépendance d'idées. C'est ce qu'il a dit à ses électeurs à Papineauville, M. Bourrassa est député indépendant depuis nombre d'années à la Chambre des Communes. Il dit être sympathique à la cause libérale, dans le moment, mais il ne veut aucunement s'y allier s'il lui faut sacrifier ses idées. Il affirme que jamais il ne donnera dans le patronage politique. S'il est élu, il travaillera de toutes ses forces au bien-être du pays en général.

Je fais appel à l'électoral, dit-il, ayant l'approbation et du chef conservateur et du chef libéral. Le premier ministre Bennett et M. Dupré d'une part. M. Mackenzie King et Ernest Lapointe, de l'autre, ont opiné que je devais tout simplement être réélu, ne fusse que comme l'un des derniers de la vieille garde à la Chambre des Communes.

UNE DELEGATION

M. Bourassa nie qu'il ait accusé le premier ministre Bennett d'être l'instrument des trusts. Il avoue cependant avoir affirmé qu'un certain groupe de conservateurs lui semblait considérer la finance d'un oeil plus que favorable. Il croit que le parti de la restauration de M. Stevens offre trop de promesses et que les doctrines de M. Woodsworth, chef de la C.C.F., ne sont pas acceptables.

Il incline vers M. King parce qu'il prêche l'économie et à cause de son attitude sur la part que devrait prendre le Canada à un conflit européen. Il lui semble, cependant, que l'attitude des chefs de parti canadien à propos du droit du Canada à la neutralité manque d'énergie. M. Guthrie a dit à la Chambre que lorsque l'Angleterre était en guerre, le Canada l'était aussi. M. Bourassa dit que c'est là une fausseté, que le Canada devrait faire savoir à toutes les nations qu'il peut demeurer neutre ou participer à une guerre dans la mesure où il le veut seulement.

Les gouvernements sont les vide les poches des automobilistes

Bien peu de gens réalisent jusqu'à quel point les taxes, que versent les automobilistes au Canada, font le vide dans leurs goussets. On s'en rendra facilement compte par les chiffres des gouvernements, que nous nous sommes procurés dans le but de démontrer exactement ce que les automobilistes payent.

Par exemple, les propriétaires de véhicules au Canada ont payé, en 1930-31, $22,546,119 en taxes sur l'essence, $19,684,908 en frais d'enregistrement, $1,171,871 en taxes d'accise et $3,965,413 en droits douaniers, ce qui forme un grand total de $47,368,311.

Pour 1931-32, les chiffres étaient: $27,083,316 en taxes sur l'essence, $21,126,271 en frais d'enregistrement, $524,577 en taxes d'accise, $1,111,283 en droits douaniers, un grand total de $49,845,447.

En 1932-33, $26,467,765 en taxes sur l'essence, $20,576,398 en frais d'enregistrement, $237,340 en taxes d'accise, $213,706 en droits douaniers, un grand total de $47,495,209.

En 1933-34, $29,054,853 en taxes sur l'essence, $21,576,830 en frais d'enregistrement, $184,382 en taxes d'accise, $247, 819 en droits douaniers, un grand total de $51,054,884.

Nous n'avons pas en mains les chiffres pour l'année 1934-35.

La taxe de ventes de six pour cent, perçue par le gouvernement fédéral, n'est pas comprise dans les taxes susdites.

Les taxes des automobilistes dépassent le tiers de la dette nationale nette

Les automobilistes canadiens ont payé depuis l'établissement des enregistrements des automobiles et l'impôt sur l'essence, une somme équivalente à 35.1 pour cent de la dette nationale nette, et 15.55 pour cent de la dette nationale, y compris la dette des chemins de fer.

La dette nationale brute, d'après les chiffres officiels actuels, est de $2,764,964,297. Sur ce montant, la dette des chemins de fer pour le système National, s'élève à $1,536,-073,758.

Depuis que les automobiles ont commencé à entrer au Canada, et que les gouvernements provinciaux ont établi la perception des enregistrements, et ensuite les taxes sur l'essence, les automobilistes ont payé, en tout, $430,224,510. Donc, si l'on se base sur les chiffres actuels d'enregistrements, cela représente un peu moins que $430 par véhicule-moteur.

L'ordre "loyal" d'Orange protestera encore

TORONTO.— M. C.-M. Carrie, du "legislation committee" de la Loyal Orange Lodge de Toronto, a déclaré à la presse que l'ordre d'Orange fera des représentations auprès du ministre de la Justice, pour protester contre l'attitude du juge Forest, de Montréal, qui a annoncé son intention d'appeler les juges ecclésiastiques à rendre temoignage dans les procès d'annullement de mariage, dans les cas où les outorités ecclésiastiques se sont déjà prononcées. M. Carrie affirme que c'est là une ingérence de la religion catholique dans l'administration de la justice.

Choses agricoles

La situation du ver gris pâle de l'ouest en 1930

Le vers gris pâle de l'ouest est, depuis 1928, un fléau des récoltes dans certaines parties de la Saskatchewan et de l'Alberta. Il est encore assez répandu cette saison dans ces deux provinces, mais il n'a causé des dégâts sérieux que dans quelques localités. Les invasions que l'on craignait en 1935 dans plusieurs localités de la Saskatchewan ont été enrayées par la pluie excessive des premiers jours de mai; à d'autres endroits les pluies de mai et de juin ont amoindri les dégâts causées et il n'en est résulté qu'un léger éclaircissement de la récolte dans certains champs. Il y a eu cependant des dégâts sérieux dans la région de la vallée Shackleton-Leader-Fox de la Saskatchewan, s'étendant vers l'ouest dans l'Alberta, sur une courte distance, où la pluie n'a pas été considérable. C'est cette région qui a le plus souffert cette saison, sauf quelques parties des districts secs de l'Alberta, autour de Lethbridge, où il y a eu de graves invasions locales.

Les grosses pluies de mai et de juin ont supprimé le ver gris pâle de l'Ouest dans bien des régions de ces districts en 1936, mais il y a encore une grande partie des autres provinces où la pluie a été tout juste suffisante pour tenir l'insecte en échec et l'on peut compter que ce fléau causera à peu près les mêmes dégâts l'année prochaine que cette année.

Les previsions pour 1936

Ces prévisions préliminaires sont préparées par la Division de l'Entomologie du Ministère de l'Agriculture pour permettre aux cultivateurs des Prairies de voir s'il est à craindre que leurs champs ne soient attaqués en 1936 et de prendre les mesures nécessaires pendant la saison de 1935 pour prévenir ces pertes. Il ne s'agit pas de faire des façons culturales supplémentaires; ce qui importe le plus c'est de faire les travaux réguliers à bonne époque.

La région qui sera probablement infestée par le ver gris pâle de l'Ouest en 1936 est celle qui est circonscrite par une ligne partant de la frontière internationale au sud de Cardston, Alberta, et allant vers le nord par Cardston, Brocket, Granum, Vulcan, Arrowwood, Standard et Drumheller. Vers l'est cette ligne se continue par Delia, Scapa, Altario jusqu'à Luseland, Saskatchewan, puis à travers Biggar jusqu'à Saskatoon. Juste à l'est de Saskatoon cette ligne se tourne presque directement au sud par Duro, Dundurn, Tugaske, Secretan, Shamrock, Melaval et Wood Mountain jusqu'à la frontière internationale. Dans la plus grande partie de cette étendue, l'invasion du ver gris sera à peu près la même que cette saison et certains champs subiront de gros dégâts si la pluie n'est pas excessive.

Il y a deux régions où l'invasion sera sans doute très forte et où les récoltes pourront beaucoup souffrir. La première est celle qui a pour centre Empress, Alberta, et ses limites sont tracés par une ligne allant de Brooks, Alberta, sur le nord à Duchess et Sunnynook, sur l'est par Chinook à Loverna sur la frontière Alberta-Saskatchewan à Coleville et au sud par Brock, Richlea, Cabri, Hazlet et Carmichael. Ici la ligne tourne à l'ouest jusqu'à Maple Creek et au nord-ouest jusqu'à Schuler, Alberta, et jusqu'à Brooks. La deuxième région d'invasion probable a pour centre Lethbridge, Alberta, et est limitée par une ligne partant du sud de Milk River, se dirigeant vers le nord-ouest et le nord par Welling, MacLeod et Kircaldy, vers l'est jusqu'à Badger Lame et au sud par Retlaw, Taber, Wrentham, Allerston et revenant à l'Ouest jusqu'à point de départ.

Ces deux districts infestés se trouvent dans la région principale à vers gris de 1936: la concentration des vers gris y sera sans doute telle qu'il y aura des dégâts même si le printemps est pluvieux. Si la saison est sèche il y aura de grands dégâts, à moins que l'on n'applique des moyens répressifs cet été. En dehors de ces districts mais dans la région infestée par le ver gris, ces moyens devraient aussi être adoptés pour prévenir des pertes exagérées.

Pour plus amples renseignements sur le ver gris pâle de l'Ouest, s'adresser par écrit aux laboratories fédéraux d'entomologie à Indian Head ou Saskatoon, Saskatchewan, Lethbridge, Alberta, ou aux ministères provinciaux de l'agriculture à Régina ou Edmonton.

DIVERS

L'EPOQUE DE LA RECOLTE DU BLE DANS LE MONDE

Janvier: Dans l'Argentine, l'Uruguay, le Chili et l'Australie.

Février: Dans la Haute-Egypte et les Indes du Sud.

Mars: En Egypte, à Tripoli, au Maroc et dans l'Inde.

Avril: Dans la Perse, la Mésopotamie, l'Arabie, l'Asie-Mineure, la Syrie, l'Ile de Chypre et le Mexique.

Mai: En Algérie, dans la Tunisie, l'Asie centrale et méridionale, la Floride, la Caroline du Sud, la Georgie, l'Alabama, la Louisiane et le Texas.

Juin: En Italie, en Espagne.

Août: Au Canada.

STOCKS DE BLE

Les stocks canadiens de blé domestique s'établissent le 23 août à 194,742,701 boisseaux contre 196,551,774 huit jours auparavant et 185,236,539 à pareille date en 1934. Les existences de blé canadien aux Etats-Unis s'élévent à 17,716,941 boisseaux, accusant ainsi une diminution de 173,198 sur le 16 courant; il y a un an, le total était de 9,065,316 boisseaux. Les stocks de blé américain au Canada sont réduits à néant (2 boisseaux). Les cargaisons en transit sur les Grands Lacs sont passées de 7,029,283 boisseaux qu'ils étaient le 16 courant à 5,935 le 23.

LE GAFFEUR

Elle. — Je suppose que si tu faisais la connaissance d'une jolie fille, tu ne t'occuperais plus de moi?

Lui. — Pauvre toi! que me fait la beauté.

L'Oncle Sam plantera 600,000,000 d'arbres et d'arbrisseaux

WASHINGTON.— Le gouvernement américain espère planter, l'an prochain, un nombre suffisant d'arbres, pour pouvoir produire l'une des plus grandes forêts du monde.

Le gouvernement fédéral et les pépinières, coopérant ensemble, planteront, d'ici quelques mois, 600,000,000 d'arbres et arbrisseaux, à raison d'environ 1,000 arbres l'acre. Ce nombre considérable de plants couvrira une superficie de 94 milles de longueur et de 10 milles de largeur. Cependant, les plantations seront dispersées dans plusieurs régions.

On emploiera 1,000,000 de livres de semence de pelouse pour les terrains désaffectés à la culture pour l'exécution du programme de reboisement du gouvernement.

Sixième congrès mondial d'aviculture

Le premier congrès de l'Association universelle de la science avicole a été tenu à La Haye, Hollande, en 1921, lorsque 18 pays furent représentés; le deuxième à Barcelone, Espagne, en 1924 où 28 pays étaient représentés. Le troisième congrès a été tenu à Ottawa, Canada, en 1927, en la présence de délégués de 43 pays. En 1930 le quatrième congrès a été tenu à Londres, Angleterre et le nombre de pays représentes était de 60. Au cinquième congrès qui a été tenu à Rome en 1933 il y avait des délégués de 44 pays, et en ce qui concerne le sixième congrès qui doit avoir lieu à Berlin, Allemagne, on compte que le nombre de délégués présents dépassera tous les records.

L'état de la moisson

Publié par ordre de M. R. B. Hanson, K.C., Ministre du Commerce

RESUME

Malgré le temps humide et nuageux dans quelques régions, les moissons ont été de l'avant sans grand retard. Les moissons sont pratiquement terminées dans le sud du Manitoba et le battage bat son plein Dans le nord, il reste encore pas mal de blé à moissonner, et les moissons ne viennent que de commencer dans quelques endroits. Les rendements sont peu élevés et les qualités avilies. Les conditions atmosphériques ont été favorables aux moissons dans la Saskatchewan, sauf pour quelques averses çà et là. Quarte-cinquièmes du blé sont moissonnés et le battage a commencé. Les rendements de grain dans les régions sèches dépassent les prévisions, mais il n'en pas de même dans les régions où la rouille a fait des ravages. En raison du temps frais et nuageux, le grain a mûri très lentement dans l'Alberta. Les gelées ont causé des dommages sérieux; les rendements et les qualités en souffriront dans la principale zone de blé de la province.

MANITOBA

Le battage qui avait été retardé par la pluie a repris vendredi. Les moissons se sont faites presque sans interruption. Le million et demi d'acres de froment vulgaires donnera un rendement moyen par acre de 8 à 10 boisseaux de blé de qualité inférieure, dont la moité environ ne sera pas battue. La moyenne pour le million d'acres de Durum variera de 12 à 15 boisseaux de blé qualité 2 et 3 Northern; la plupart des échantillons sont décolorés et n'atteindront pas soixante livres par boisseau. La récolte d'orge s'annonce bonne, et, sauf dans les endroits où elle a été tardive et attaquée par la rouille donnera une moyenne de 20 à 25 boisseaux l'acre. La qualité est meilleure que l'on ne s'attendait; les premiers échantillons se classent No 3 Extra quoique la couleur ne soit pas des meilleures et que le poids moyen par boisseau n'atteigne pas la normale dans bien des cas. L'avoine est également légère; le poids varie de 28 à 30 livres le boisseau et le rendement de 20 à 35 boisseaux l'acre. Les semis de céréales tardives sont maigres et peu fournis, mais il y a abondance de fourrages et les pâturages sont gras. Grâce à la fraîcheur et l'humidité, la ponte des oeufs de sauterelles a été maintenue au minimum, sauf dans la vallée de la rivière Rouge où la ponte a été suffisante pour constitutuer une menace en 1935.

SASKATCHEWAN

Les rendements de blé accusent des variations marquées. La rouille, la sécheresse et les gelées ont infligé des dégâts un peu partout. La rouille a sévi pire qu'ailleurs dans le coin sud-est de la province; en plus, bon nombre de beaux semis en allant vers l'ouest jusqu'à Yellow Grass, Regina et Craik, et vers le nord jusqu'à Wadena ont été sérieusement avariés. Les dégâts ont été généraux dans environ trois-cinquièmes de la zone de blé, la sévérité s'atténuant au fur et à mesure que l'on avance vers l'ouest et le nord. La sécheresse a fait les plus grands ravages dans le sud-ouest et dans quelques endroits le long des frontières occidentales et méridionales. Les dommages par les gelées se confinent pratiquement à l'ouest, notamment à la région au nord de Rosetown et à une superficie moins considérable située au sud de Swift Current. Le rendement à l'acre et la qualité seront inférieure à la normale. L'état des semis de grains fourragers est meilleur qu'en 1934; il en est de même pour les approvisionnements de fourrages. Pour ce qui est du volume de grain inférieur à être battu, tout dépendra des prix: l'évaluation en est donc impossible à l'heure actuelle. Les moissons et le battage vont de l'avant dans bon nombre d'endroits, mais les rendements sont peu élevés et la qualité avilie.

ALBERTA

Les dégâts infligés par les gelées du mois d'août ont réduit les rendements et avili les qualités du blé. Le centre et le nord sont les régions qui ont le plus souffert. La réduction probable des rendements variera de 20 à 25 pour cent et dans plusieurs champs, il ne vaudra même pas la peine de couper le blé. Il y a eu deux degrés de gel à Edmonton mardi dernier et comme les cultures ne mûrissent que très lentement, il y a tout lieu de s'attendre à une nouvelle augmentation dans la proportion de grain inférieur. La récolte d'avoine dans le nord de la province sera abondante, malgré la réduction causée par l'arrivée des gelées durant la période de floraison. On est à couper une bonne partie des céréales à l'état vert afin de prévenir de nouvelles pertes par la gelée. Il n'y a pas eu de rouille des tiges. La tenthrède des tiges du blé a causé des dégâts assez sérieux dans l'est central et le sud. Les pertes qui se confinent à quelques régions varieront de 5 à 30 pour cent. Les sauterelles sont toujours assez actives dans les semis de grains fourragers du sud.

Le boeuf est maintenant la viande la plus recherchée

On mange beaucoup moins de porc qu'autrefois au Canada depuis quelques années, tandis que la consommation du boeuf augmente d'une façon modérée. En fait, le porc n'est plus aujourd'hui la viande préférée des Canadiens, sa place a été prise par le boeuf, s'il faut en croire le bulletin que vient de publier la Division de l'agriculture du Bureau fédéral de la statistique pour les années 1931-34 inclusivement et qui est intitulé "Consommation évaluée des viandes, des volailles, du beurre, du fromage et des oeufs au Canada". Une raison de ce changement est que le prix du boeuf pendant les années en revue était généralement inférieur à celui du porc, partiellement à cause de la sécheresse qui sévi dans certaines parties de l'Ouest du Canada, où l'élevage du boeuf est une industrie importante.

En 1931 la consommation du porc par tête au Canada a été de 83.17 livres; en 1932 elle s'est élevé à 75.61 livres, mais en 1934 elle est retombée à 66.36 livres, tandis que la consommation du boeuf a passé de 57.79 livres par tête de la population en 1931 à 68.66 en 1934. Quant à la consommation de l'agneau elle n'a pas beaucoup changé. Elle était de 7.08 livres en 1931 et de 6.28 livres en 1934. Les Canadiens sont de gros mangeurs de viande, car la consommation de boeuf, de porc et d'agneau a été de 141.30 livres par tête en 1934. En 1933 elle n'était que de 136.99. Le plus haut point a été atteint en 1932; il a été de 148.60 livres. En 1931 le total était de 148.04 livres.

En fait de volailles, ce sont les poules et les poulets qui reviennent le plus souvent sur la table des Canadiens. L'année dernière la consommation par tête était de 6.92 livres contre 7.98 livres en 1931. Chaque personne au Canada a mangé 1.81 livre de dinde en 1934; .38 livre de canard et .79 livre d'oie.

Les Canadiens ont également la réputation d'être les plus gros mangeurs de beurre, et si l'on consulte la statistique de ces quatre années en revue ils ne sont pas prêts de perdre cette réputation. En 1931 la consommation par tête était de 30.76 livres; en 1934 elle était de 30.92 livres.

En 1934 la consommation du fromage était de 3.64 livres par tête de la population au Canada, elle était de 3.39 livres en 1933; de 3.25 livres en 1932 et de 3.50 en 1931. Quoique le fromage fabriqué au Canada soit un des meilleurs du monde, les Canadiens mangent moins de ce produit laitier qui est pourtant d'une grande valeur alimentaire, que les gens des autres pays.

La consommation des oeufs a diminué dernièrement. En 1931 elle était de 24.78 douzaines par tête et l'année dernière elle est tombée à 22.31 douzaines, mais même à ce chiffre les Canadiens sont encore les plus gros mangeurs d'oeufs. C'est peut-être parce que la qualité des oeufs offerts au consommateur est très élevée, grâce à l'introduction, il y a plusieurs années, de types modèles de classement par le Ministère fédéral de l'Agriculture.

L'AVIATION.

—Elle a l'air de s'habituer un peu à voir partir son mari. Elle semble maintenant avoir moins peur...

—Et comment! pensez donc, il a doublé son "assurance sur la vie".

CONTRIBUTIONS DE NOS CORRESPONDANTS

La Vie Française en Saskatchewan

****

Neuvaine à l'Oratoire des Saints-Martyrs Canadiens de Saskatoon

La neuvaine préparatoire à la fête des SS. Martyrs Canadiens, le 26 septembre, commence mercredi, le 18 septembre au soir. Les intentions, prières et offrandes de messes devront être envoyé pour le 17 et adressées: Le Directeur de l'Oratoire des SS. Martyrs Canadiens, 616 Spadina Crescent, Saskatoon. La neuvaine se terminera par un Triduum prêché par le R. P. Louis Simard, O.M.I.

St-Hubert

Depuis notre dernière chronique, bien des événements se sont passés ici; nous ne pouvons que résumer.

DEUILS — A l'Hospice Jeanne d'Arc, deux enterrements de catholiques: MM. Arthème Collin de Mutrie et Alexandre Perras de Wolseley.

Plusieurs nouveaux pensionnaires sont venus les remplacer à l'Hospice, en particulier M. Alex. McGillis, de St-Victor, et Mme Mesner de Lebret.

MAUVAISE NOUVELLE. — M. Arthur Gérard a dû être transporté à l'hôpital des Soeurs Grises, à Régina, où il vient de subir une opération assez délicate. Entre les mains du docteur J.-B. Trudelle, nous ne doutons pas qu'il nous revienne bientôt complètement guéri. D'ailleurs, les nouvelles de la dernière heure sont très rassurantes.

MELANGES. — Ont passé quel ques jours à l'hôpital de Whitewood: M. Armand Gatin, Mme A. Gérard et M. C. Praud. Ils en sont tous sortis, les uns bien guéris, les autres au moins soulagés.

BONNE NOUVELLE. — Baptême. — Ronald-Christian, fils de M. et Mme Neil Don. McCormick. Parrain et marraine, M. Alfred Frick et Mlle Joséphine Hoppenreys.

HISTOIRE DE REVENANTS. — Avec le plus grand plaisir nous avons vu M. Félicien Beaujot reparaître ici, pour quelques heures, afin de préparer son retour définitif parmi nous, avec toute sa famille. Rév. Père curé, je vous le répète encore, vous allez voir qu'avant longtemps votre nouvelle église sera bien trop petite, d'autant plus que vous savez sans doute que . . .

NOUVEAUX VENUS. — M. Léon Jordens vient de se payer le luxe parfaitement légitime d'un nouveau bébé (No 6), et que . . .

Avec plaisir nous venons de voir arriver, pour se fixer a St-Hubert. M. et Mme W. Brodeur, avec leur petit Lévis de Prince-Albert, ainsi que M. Roméo Brodeur de St-Boniface. Ils installent ici un petit magasin et ont aussi en vue diverses entreprises dont la paroisse de St-Hubert a certainement tirer un profit très appréciable.

A l'heure où nous allons sous presse, les fondations en ciment de leur édifice sont déjà terminées. Le travail va bon train. Il est vrai que M. Louis LeBlond, de Rosthern, est venu donner un bon coup de main aux travaux de construction et d'installation. Le site semble bien choisi, à l'ouest du Grand Chemin No 9 (bis), et au coin sud-est de l'Avenue Notre-Dame. Roméo, électricien "breveté", S.G.D.G., va naturellement commencer par éclairer le magasin, et puis toute la ville de St-Hubert. Il est même déjà question d'une bonne partie de la banlieue. Bon succès à tous ces nouveaux venus.

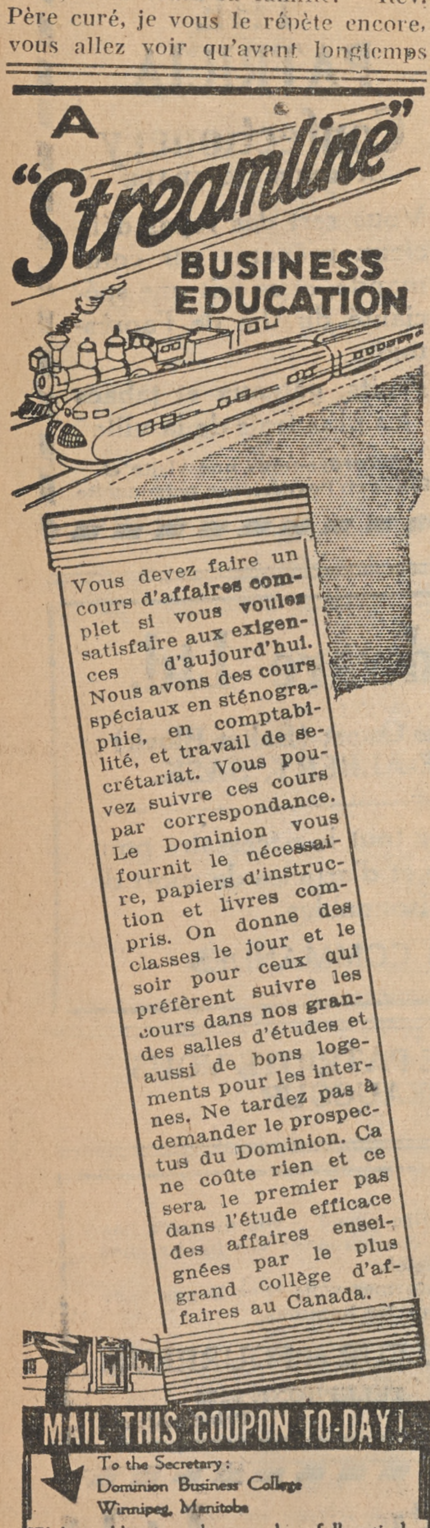
NOTRE NOUVELLE EGLISE

Enfin, nous sommes à l'abri de la pluie; le toit est achevé, et bien vite à l'abri des courants d'air; les fenêtres et les portes se placent. Le service religieux du dimanche est désormais assuré régulièrement, dans le soubassement d'abord et puis bientôt dans l'église elle-même.

Nos Bienfaiteurs

Nous sommes heureux d'accuser ici réception de plusieurs dons substantiels en faveur de notre église. Ils nous viennent, entre autres d'une bonne dame de Montréal et de M. S.-M. Jean, agent consulaire de France à Régina. Merci et que le bon Dieu vous le rende au centuple. Nous continuerons de prier chaque dimanche dans notre nouvelle église pour tous nos généreux bienfaiteurs.

D'autres promesses qui nous ont été faites, sont à la veille de se réaliser. A l'avance, merci. Cela nous dédommage en partie des pertes énormes occasionnées à nos récoltes par la rouille, et nous aide à prendre notre mal en patience.



Vonda

Vonda rapétisse toujours, mais ceux qui restent y conserve quand même le bon esprit canadien-français et notre race, comme elle l'a déjà prouvé, est dure à mourir.

Nous perdions encore ces derniers temps une de nos meilleures familles. Maître A. Doiron et les siens nous quittaient pour aller résider à Humboldt. Cependant, nous ne perdons pas Me Doiron entièrement puisqu'il tient son bureau ouvert et qu'il y sera présent chaque semaine, tous les mercredis après-midi.

A l'occasion de son départ, les citoyens de Vonda, Canadiens français, Canadiens anglais et Ukrainiens se réunissaient à l'hôtel où un banquet d'adieu fut offert à Me Doiron. Le regret que nous cause ce départ à tous ne peut être mis en doute et cette réunion de gens de plusieurs nationalités montre en quelle estime était tenue et sera toujours tenue cette famille.

Un incendie heureusement de peu de conséquences, éclatait jeudi soir le 21 août, vers minuit, dans la grange de M. J.-B. Sasseville, à l'Ouest du village. Le feu a complètement détruit la bâtisse qui est couverte par un certain montant d'assurances.

Les classes sont rouvertes à l'école séparée de Vonda. Nous avons deux nouvelles religieuses et nous espérons que nos enfants donneront satisfaction à leur dévouement. Chaque matin, vers neuf heures, on voit les petits gars et les petites filles s'acheminer vers l'école — et les maisons sont tranquilles jusqu'à 3 heures.

Mme Bussière-Boutin et sa fille Blanche se sont rendues à St-Front pour assister aux funérailles de Mme Pierre Bussière. Morte dans la fleur de l'âge — Nous ne savons pas comment exprimer nos sympathies à cette famille, mais qu'ils soient assurés que nous prenons part à leur peine.

M. et Mme Médéric Sirois sont revenus d'un voyage à Tisdale et à Nipawin. Ils sont revenus enchantés de leur visite.

Nous avions à Vonda, récemment M. et Mme E. Brault de Lac Vert, en visite chez leurs nombreux parents.

M. et Mme O. Binette et leurs deux fils Jean et Elner sont partis, il y a quelque temps, pour un voyage dans la province de Québec. M. Jean Binette doit suivre les cours de l'Université Laval.

M. et Mme Rioux sont venus nous visiter après plusieurs années. Ils ont ici de nombreux amis et nous sommes heureux de les revoir.

M. Auguste Bessette, beau-frère de M. F.-X. Loiselle était en visite à Vonda, accompagné de M. et Mme Edouard Dionne. Leurs parents et amis ont été enchantés de cette visite.

Dimanche soir le 25 août, une réunion de famille réunissait chez M. Edgar Caillé, M. Auguste Bessette, M. et Mme Edouard Dionne, M. et Mme Dumont Lepage, M. et Mme E. Brault de Lac Vert, M. et Mme Onil Loiselle de Prud'homme, M. et Mme F.-X. Loiselle, M. et Mme A. Dansereau de Domrémy, et naturellement, quand les Canadiens français se rencontrent, ils passent une agréable soirée.

Un accident pénible est survenu à Mme Vve Detillieux. Elle souffre d'une fracture à la jambe et a dû être transportée à l'hôpital St-Paul de Saskatoon. Nous espérons tous un prompt rétablissement.

Un gros garçon est arrivé chez M. et Mme Dominique Beaulieu. Nous ne connaissons pas encore son nom, mais nous offrons quand même nos compliments aux parents et nos souhaits au bébé.

Ferland

Les récoltes achevées, Ferland se prépare, comme l'an dernier, à mener une vie paroissiale intense, que les travaux des champs paralysent souvent.

Néanmoins, au cours de l'été, les gens ont su se rendre en grand nombre au pèlerinage diocésain de Ponteix et assister au Congrès d'Action catholique de Gravelbourg.

Les battages finis, les scouts vont se remettre à l'oeuvre, ainsi que l'A.C.F.C. et l'A.C.J.C.

Le 29 juillet dernier, M. le curé bénissait le mariage de M. Omer Barsalou et de Mlle Rosanna Bégin de cette paroisse. Leur servaient de témoins, MM. Horace Pinet et Georges Massé. Après la cérémonie, M. et Mme Horace Pinet, avec leur délicatesse habituelle, reçurent les nouveaux époux, lesquels, peu après, partirent pour Winnipeg. A leur retour, ils furent accueillis par une fête toute intime mais gentîment préparée, à laquelle prirent part beaucoup de personnes. Que le bonheur que nous souhaitons à ces nouveaux mariés les suive partout.

Depuis le 25 août, l'Eglise compte deux nouveaux membres en les personnes de Joseph, Aristide, Denis, Maurice Laberge et de Joseph, Louis Léonard Bouffard, tous deux baptisés en ce 25. Le premier est le fils de M. Alexandre Laberge, et le second, de M. et Mme Ephrem Bouffard. M. et Mme Aristide Fournier servaient de parrain et de marraine à M. Laberge; M. et Mme Louis Fournier à M. Bouffard.

Il n'y a pas très longtemps encore, un de nos jeunes gens distingués quittait le monde pour se donner au service de Dieu; en effet, M. Gérard Nogue, B.A., du collège Mathieu, entrait chez les Pères Oblats. Nous demandons au ciel de bénir son bel idéal.

L'an dernier, sur trois élévateurs, un seul était demeuré ouvert; cette année, cependant, les trois sont prêts à recevoir la récolte locale; M. H. Pinet gère l'entrepôt du Pool; M. F. Dion, celui de Victoria.

Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue à Mlle Thérèse Boyer de Hoey, qui prend charge de l'école Survivance, ainsi qu'à nos institutrices de l'an dernier qui nous sont revenues toutes deux, Mlles Bonnet et Coueslan.

Le 7 juillet, M. Napoléon Couture et Mlle Alfréda Morin servaient de parrain et marraine à une gentille petite fille, Marie, Juliette, Amanda, enfant de M. et Mme Joseph Morin, du village.

L'ACTION CATHOLIQUE A FERLAND

Le septième jour de juillet, se lisait dans notre église paroissiale, le mandement de Son Exc. Mgr Melanson, évêque de Gravelbourg, par lequel il annonçait à ses chers diocésains l'établissement et la charte de l'Action catholique dans son diocèse.

M. le curé nous avertissait aussi qu'après mûre réflexion, il nous ferait connaître les noms de ceux qui seraient appelés à faire partie de cet important directoire.

A cause de l'absence des fermiers éloignés, et à considérer qu'ils ne peuvent assister à la messe de 8 heures célébrée tous les deux dimanches, lorsque notre curé se rend à Billimum, ce dernier a dû retarder jusqu'au 21 juillet de faire connaître publiquement les premiers membres du Comité de l'Action catholique à Ferland.

Mais nous apprenions ce jour même, qu'après avoir prié et songé, le président s'était adjoint comme aides les membres suivants: vice-président, M. Joseph Chabot; secrétaire, M. Omer Barsalou; conseillers, MM. Joseph Nogue, Joseph Hudon, Mmes Avila Chabot et Sylvio Clermont.

Les élus acceptèrent leur charge avec esprit de foi, tous résolus à suivre le drapeau de notre cher évêque: **Sentire cum Ecclesia**, Penser avec l'Eglise.

Au 4 août, nous savions que les délégués à l'important Congrès d'Action catholique tenu à Gravelbourg seraient M. le curé, président; MM. Joseph Chabot, vice-président et Omer Barsalou, secrétaire.

Le 10 août, les délégués partirent donc vers la ville épiscopale; par une méprise regrettable, involontaire, toutefois, M. le secrétaire, que l'on croyait en route, ne fut pas amené à Gravelbourg.

Dimanche, le 1er septembre, le Comité paroissial, réuni en assemblée, adoptait la motion d'adresser à l'Ordinaire du lieu, la lettre qui suit:

Excellence,

Le comité de l'Action catholique de Ferland désire vous exprimer ses félicitations pour le premier numéro de "La Voix Catholique".

A son admiration, il joint celles des présidents des autres sociétés de la paroisse.

Veuillez agréer, Excellence, les sentiments de notre vénération.

Jean Denis, curé, président de l'A.C.
Joseph Chabot, vice-président.
Omer Barsalou, secrétaire.
Napoléon Couture, président de l'A.C.F.C.
Joseph Morin, président de l'A.C.J.C.
Fortunat Dion, Scoutmestre.

M. le curé Jean Denis se rendait à Régina par affaires. Quelques jours suivants, MM. Jos. Morin et Antonio Fournier firent le voyage aussi par affaires.

Parmi les personnages présents au Congrès catholique de Gravelbourg, on remarquait M. le président, MM. Jos. Chabot, Avila Chabot, N. Couture, Fortunat Dion, Antonio Chabot, H. Brière de Billimum ainsi que Mmes A. Chabot et J.-A. Fournier.

Mlles Thuot de Meyronne étaient de passage chez Mlle D. Barsalou et E. Dion, la semaine dernière.

La jeunesse de Ferland se prépare pour retourner aux études. Déjà quelques jeunes filles nous ont quittés. Mlle Fernande Fournier est partie pour l'hôpital des Soeurs Grises de Régina où elle suivra un cours de garde-malade.

Mlle Estelle Dion est allée au Normal de Moose-Jaw et Mlles Angeline et Pauline Fournier ainsi que Simone Chabot retournent au couvent de Laflèche terminer leurs études.

Les collégiens suivront de près dans quelques jours, à tous, nous souhaitons santé, succès et espérons que de cette jeunesse privilégiée de Ferland plusieurs suivront l'exemple de quelques-uns de nos B.A. mentionnés plus haut.

M. et Mme Dr L. Beaudoing étaient en visite chez M. et Mme J. L. Fournier. Ils étaient accompagnés de leurs enfants Roger et Lucille.

M. et Mme J.-A. Fournier ainsi que C. Fournier et Antonio et Médelger Chabot étaient de passage à Moose-Jaw ces jours derniers.

Nous voulons bien avertir nos lecteurs de regarder sur les journaux à venir, vous y trouverez encore des nouvelles.

Léoville

Le 17 août, nous avions le bonheur de recevoir la visite de Son Excellence Mgr Prud'homme à l'occasion de la confirmation. Il arrivait de Laventure accompagné de M. l'abbé L'Abbé et de M. l'abbé Paradis curé de Laventure qui était venu aider pour les confessions.

Le lendemain, eût lieu la confirmation, à la grand'messe, où tous les paroissiens assistaient. 49 enfants reçurent le sacrement de confirmation.

Le même soir, Son Excellence nous donnait une conférence sur Thérèse Neumann. La paroisse était représentée par tous les fidèles.

Monseigneur, oubliant les fatigues de la veille, alla visiter, le lendemain, les malades dans les familles Sévigny et Carrier.

VA ET VIENT

Jules Chalifour est à l'hôpital de Battleford. Nous lui souhaitons prompt rétablissement et retour prochain.

Mlles Ombeline et Agnes Huot, institutrices de retour de leurs vacances à Debden.

Mlle Alice L'Heureux, à Hoey.

M. et Mme Pouchard de Gravelbourg.

NAISSANCE

Annie Colleen, enfant de Delor Joncas et Mary Schaeffer

Lisieux

Dimanche, le 1er septembre, avait lieu le pèlerinage annuel au Sanctuaire de Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus, à Lisieux, Sask.

De bonne heure dans la matinée, les pèlerins venus des paroisses environnantes se pressaient près des confessionnaux. Des centaines de fidèles s'approchèrent avec piété de la sainte table pour recevoir la sainte communion de la main de Son Excellence Mgr l'évêque de Gravelbourg, à sa messe de 8 heures.

Les enfants ont chanté de beaux cantiques de circonstance durant cette messe et à la sainte communion.

Le Rév. Père Piédalue, O.M.I., du collège de Gravelbourg, a chanté la messe de 10 heures, assisté de M. l'abbé Rodrigue Lussier, curé, comme diacre, et de M. l'abbé Boudreau, comme sous-diacre. Son Excellence Mgr Melanson assistait au trône et adressa la parole aux nombreux pèlerins. Comme toujours ses bons conseils étaient des plus appropriés.

Le choeur de chant, dirigé par M. Léon Isabelle, pour cette circonstance avec Mme Isabelle comme organiste, rendit avec art la messe en musique de Boissière, ayant comme solistes, MM, Gustave Tessier J. Létourneau, Th. Préfontaine, Ph. Préfontaine, Cléophas Chrétien, Viateur Deshaies, Mlles Rose Fafard, Jeanne d'Arc Deshaies, Lucie Deshaies et Thérèse Emard.

Comme morceau d'offertoire, MM. Paul Fafard et Théodore Préfontaine ont exécuté le "Veni Jesu" de Cherubini.

M. le curé Rod. Lussier remercia S. Ex. Mgr Melanson d'être venu, de si loin, malgré ses nombreuses occupations, rehausser de sa présence l'éclat de notre fête; il exprima sa reconnaissance à tous les confrères et aux nombreux pèlerins.

Après la messe un grand banquet offert par les paroissiens, réunissait le clergé et les pèlerins dans la belle grande salle du sous-sol de l'église. Mme Gustave Tessier était la présidente de l'organisation ayant comme assistantes: Mmes O. W. Chrétien, J. Deshaies, Arm. Fafard, E. Dupont, A. Faucher.

La table d'honneur était servie par des écoliers et les jeunes filles de la paroisse, vêtues de blanc s'occupaient des autres tables. En réalité tous les paroissiens ont été occupés ou à la salle ou à l'église ou à la procession ou ailleurs et c'est le dicton général qu'on est bien reçu et bien servi à Lisieux.

A 2h. 30 p.m., une foule plus nombreuse encore assistait à la touchante cérémonie du couronnement de la Petite Sainte".

Au dire de plusieurs, c'est cette cérémonie qui fut le clou de la journée. "Je n'ai jamais rien vu d'aussi impressionnant", se plaît-on à nous redire depuis.

Les fillettes s'avançaient deux à deux dans la grande allée, en robe blanche, un voile sur la tête et une couronne dans les mains qu'elles élevaient en chantant: "Prends ma couronne, je te la donne; au ciel, n'est-ce pas, tu me la rendras". Arrivées près de la statue de Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus, placée sur un trône de roses à l'entrée du sanctuaire, elles déposaient leurs couronnes.

L'avant-dernier couple: Mlles Rose Fafard et Thérèse Emard chantèrent un couplet spécial pour l'offrande des couronnes et les deux dernières, Mlles Jean d'Arc et Lucie Deshaies s'avancèrent dans le choeur pour enfin couronner la sainte en chantant les solos à deux voix, alors que toutes répondaient par le refrain.

Nous avons vu plus d'une larme au coin des yeux durant ce couronnement et tous les révérends messieurs du choeur ont suspendu la lecture de leur bréviaire.

Ensuite, M. l'abbé A. Roy, curé de Fife-Lake, prêcha en anglais et en français la grande leçon de confiance en Dieu que nous donne celle qu'on pourrait appeler "La Maîtresse de l'Enfance spirituelle."

Puis la procession se mit en marche avec croix en tête, les fillettes en robe blanche, la bannière de Ste-Thérèse portée par M. Wilfrid Lamontagne; les rubans étaient tenus par Mlles Lorraine Emard, Noëlla Chrétien, Germaine Préfontaine, H. Ellart, suivaient les dames et les demoiselles, le drapeau Scout porté par M. Paul Fafard, suivi des autres Scouts un petit drapeau en main escortant la statue de Ste-Thérèse portée par MM. Jean Préfontaine, Thomas Baril, Philippe Douville, P. Ellart, les hommes, le clergé, Son Exc. Mgr assisté de deux séminaristes du Séminaire Mazenod, la relique de notre "Petite Sainte".

M. l'abbé Moquin de Willow-Bunch donna la bénédiction solennelle du T. S. Sacrement, assisté de M. Marquis, curé de St-Victor et de M. Knauff, curé de Verwood.

Au Révérend Père Piédalue restait la tâche de faire vénérer la relique de sainte Thérèse et de bénir les objets de piété.

Plusieurs ont félicité Mme O. W. Chrétien pour les superbes décorations de la salle et Mlle Rose-Hélène Beauregard pour celles de l'église.

Daigne sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus faire pleuvoir ses roses sur S. Ex. Mgr notre Evêque, sur notre clergé, sur nos paroisses, nos collèges, nos couvents, nos écoles, nos organisations, nos pèlerins et nos amis, en un mot sur tous les dévots à la "Petite Fleur."

Fixation d'un prix minimum

Le blé à $0.87½ le minot

WINNIPEG. — L'office du grain a fixé à 87½ cents le prix minimum du minot de blé, pour la nouvelle récolte du Canada.

L'ENTHOUSIASME EST RELEVE

De grandes avances sur les marchés extérieurs et une vente d'exportation de 750,000 minots de blé canadien ont surexcité l'enthousiasme.

La fixation d'un prix minimum du blé de 1935, soit 87½ cents le minot, a laissé les commerçants dans l'incertitude. Les activités des petits vendeurs forcés de couvrir leurs engagements ont fait monter les prix.

A Liverpool, à Buenos Ayres et aux Etats-Unis, les prix sur le marché du blé ont beaucoup variés dernièrement. En général, les marchés sont fermes.

LE PRIX MINIMUM APPROUVE

WINNIPEG. — Le Winnipeg Grain Exchange approuve le prix minimum de l'Office du blé canadien, pour 1935 et le considère comme un prix raisonnable vu les conditions actuelles de la récolte.

PRIX FIXE

Ottawa. — Se basant sur la recommandation de l'Office du blé canadien, le gouverneur en conseil a fixé à $0.87½ le prix d'un minot de blé No 1 Nord, à Fort William. Ce prix sera reçu cette année jusqu'en 1936. Il a été annoncé à la radio par le premier ministre Bennett.

D'ACCORD AVEC LA LOI

Ce prix minimum, tel que fixé est d'accord avec la loi adoptée à la dernière session du parlement, qui a étali l'Office du blé et son comité aviseur avec le pouvoir d'acheter le blé des producteurs, à un prix minimum fixé, de sorte que le producteur ne soit pas obligé de vendre son blé à un prix plus bas.

Les cultivateurs qui vendent directement à l'Office du blé pourront recevoir un certificat pour les surplus de l'office.

Le premier ministre espère que l'Office du blé canadien fonctionnera bientôt.

Entre-temps, les fermiers qui livrent leur blé aux entrepôts des compagnies d'élévateurs peuvent obtenir des certificats qu'ils pourront ensuite échanger pour des billets d'argent comptant., d'après le prix minimum fixé.

❖ ❖ ❖

Voici un tableau indiquant les variations du prix du blé pendant les trente dernières années, d'après la moyenne annuelle des prix à Winnipeg, pour le grade No 1 Nord.

Pour l'année finissant le 31 août: 1906, 77.5; 1907, 79.5; 1908, 104.7; 1909, 116.1; 1910, 102.4; 1911, 96.6; 1912, 100.8; 1913, 89.4; 1914, 89.4; 1915, 132.3; 1916, 113.3; 1917, 205.6; 1918, 221.0; 1919, 224.1; 1920, 217.5; 1921, 199.3; 1922, 129.7; 1923, 110.5; 1924, 107.1; 1925, 169.0; 1926, 151.2; 1927, 146.3; 1928, 146.3; 1929, 124.0; 1930, 124.0; 1931, 64.3; 1932, 59.8; 1933, 54.3; 1934, 68.1; 1935, 87.3.

Les Etats-Unis et le blé canadien

50,000,000 DE MINOTS

WASHINGTON. — Cet hiver, les Etats-Uis auront besoin d'un gros approvisionnement de blé dur du Canada, a déclaré Cordell Hull, secrétaire des Etats-Unis, soit 50,000,000 de minots.

UN BON PRIX

Il est impossible maintenant de connaître la quantité de blé dur du printemps récolté cette année et propre à être moulue. Mais à cause de la rouille, il n'y aura pas cette année, aux Etats-Unis, la quantité de blé dur exigée par les minotiers.

M. Hull sait que le Canada veut vendre son blé au meilleur prix possible; mais les lois des Etats-Unis pourvoient à la protection des fermiers américains.

"Quant au "dumping" (vendre en-dessous du prix courant), je sais que le premier ministre Bennett, lors de la création du nouveau système de contrôle du blé, en juillet dernier, a publiquement annoncé que le gouvernement canadien ne sacrifiera pas le blé sur aucun marché."

PROTECTION DU FERMIER AMERICAIN

"Je sais aussi, continue M. Hull, que M. McFarland, président du nouvel office du blé, veut absolument obtenir pour le blé canadien le plus haut prix sur le marché. De plus, la loi anti-dumping de 1921 protègera le blé canadien."

Hull dit que les lois tarifaires des Etats-Unis protègent les producteurs de blé américain, et le président des Etats-Unis a le pouvoir d'augmenter le droit de douane afin d'égaliser les différences dans le prix de la production; et d'après les récents amendements du relèvement de l'agriculture, il a aussi le pouvoir de limiter les importations de blé qui pourraient nuire aux programmes de l'administration de la récolte aux Etats-Unis.

D'après le présent tarif, M. Hull fait remarquer que la différence entre les prix canadien et américain a dépassé 42 centins, dernièrement.

Ainsi, le 10 août dernier, le prix du blé No 1 brun nord, dur était quoté sur le marché, à Minneapolis, à 122.1 cents le minot, comparé à 73.5 cents, pour le No 3 Manitoba, sur le marché de Winnipeg.

Marge de 40 centins

Cette différence de quarante sous sur le blé américain provient de ce que le blé dur Nord a été beaucoup endommagé par la rouille. Le département de l'Agriculture prévoit une grande demande du blé canadien aux Etats-Unis.

L'OFFICE ENCOURAGE

OTTAWA. — Les rapports de Washington sont d'un précieux encouragement au nouvel office du blé qui a entreprit de vendre le blé de l'Ouest. Même dans le cas d'un surplus, le premier ministre Bennett a déclaré que le blé canadien ne sera jamais sacrifié.

WINNIPEG. — Les exportateurs canadiens espèrent qu'environ 50,000,000 de minots de blé rouge et dur du printemps seront expédiés des provinces des prairies sur les Etats-Unis, cette année. Encore une fois, on s'attend beaucoup à de grandes ventes de blé à pain, bien que ce ne soit pas encore officiel.

"La sécheresse dans l'Ouest"

Par M. l'abbé Rodrigue Lussier, curé de Lisieux, en Saskatchewan

Nous venons de recevoir le récent volume de M. l'abbé Lussier, curé de Lisieux, en Saskatchewan, sur "La Sécheresse dans l'Ouest. "Nous n'avons pas encore eu le temps de le parcourir. Un coup ici et la à travers les divers chapitres nous a suffi pour nous convaincre de son caractère d'actualité pratique et de l'intérêt qu'il suscitera chez les cultivateurs de langue française. Il traite un sujet qui a causé bien des inquiétudes depuis cinq ans.

Voici l'appréciation qu'en donnait Son Excellence Mgr Melanson, évêque de Gravelbourg:

25 *août* 1935

Evêché de Gravelbourg

Monsieur l'abbé Rodrigue Lussier, ptre, curé de Lisieux, Sask.

Cher Monsieur le curé,—

J'accuse réception de votre livre intitulé, "La sécheresse dans l'Ouest." Veuillez en recevoir tous mes remerciements.

Le sujet que vous y avez traité est de grande actualité. Voilà pourquoi votre livre saura intéresser tous ceux qui en ont été victimes depuis six longues années. Tout en nous disant les origine sdu fléau, vous ne craignez pas de nous en indiquer les remèdes.

en indiquer les remèdes.

De plus, si vous en donnez le côté déprimant, vous savez aussi faire résonner la note d'espérance. Pour toutes ces raisons vous avez fait, je pense, un bon travail. Mais fallait-il le faire. C'est là votre mérite et je désire vous en féliciter de tout coeur.

J'apprécie d'autant plus votre courage qu'ils sont moins nombreux, de nos jours, ceux qui osent entreprendre ce que vous venez d'accomplir. Les heures que vous avez vécues, dans votre silencieux presbytère, à composer ce volume ont été, j'en suis sûr pour vous des moments de douces et bienfaisantes récréations. Il ne saurait y en avoir de plus réconfortantes pour le prêtre! A ce titre, encore, vous avez certes toute ma sincère admiration.

Bon succes à votre livre et veuillez me croire, cher Monsieur le curé, votre bien religieusement dévoué en N.S. et sa Sainte Mère.

† L. J. Arthur Melanson,
év. de Gravelbourg.

Les Franco-Canadiens se feront un plaisir d'acheter ce volume qu'il pourront se procurer chez l'auteur pour la modique sommes de 40 sous.

Officiers rapporteurs

Nominations des officiers rapporteurs dans les 21 comtés fédéraux de la Saskatchewan

SASKATOON.— On vient d'annoncer les officiers rapporteurs dans les 21 comtés fédéraux de la Saskatchewan. Voici leurs noms et celui des comtés où ils compileront les votes à l'élection générale du 14 octobre:

Assiniboia.— Hugh M. Connor de Arcola.

Les Battlefords.— Stanley Allen McDougall de Unity.

Humboldt.— Alfred D. Bates de Lanigan.

Kindersley.— Percy John Dixson de Kindersley.

Lake Centre.—James Hamilton de Kenaston.

MacKenzie. — Raymond Hubert Nicholson de Kylemore.

Maple Creek.— Mansell G. Binkley de Shaunavon.

Melfort.— Frank Sutherland de Melfort.

Melville.— Lawrence A. Franks de Melville.

Moose Jaw.— Frederick James Gilmour de Moose Jaw.

North Battleford.— Millar Craig de Iffley.

Prince-Albert.— Samuel Carle de Prince-Albert.

Qu'Appelle.— John Francis Hunt de Indian Head.

Régina.—Ashton Dewart Carrothers de Régina.

Rosetown-Biggar. — Adolf Clifford Anderson de Delisle.

Rosthern.— John Allan Stewart de Elstow.

Saskatoon Ville.— Revis Carroll, K.C., de Saskatoon.

Swift Current.— Frederick Charles Hayes de Swift Current.

Weyburn.— Charles Wellington Steele de Weyburn.

Wood Mountain. — George J. Wright de Assiniboia.

Yorkton.— Peter Martin Johnston de Kamsack.

Montmartre

A l'occasion du départ de M. Thomas Rivard, ses nombreux amis se réunirent dans la salle paroissiale pour lui souhaiter bon voyage. M. Alert Lévesque lut une adresse remplie de bons sentiments et M. H. Pépin présentant à M. Rivard une bourse bien garnie. Ce dernier, visiblement ému, eut d'heureuses paroles pour témoigner sa joie et offrir ses plus sincères remerciements. Il y eut discours, chant, musique et un goûter servi par les dames.

M. Achille Rioux, profitant de la voiture, s'embarqua pour l'Abitibi, Québec. Nos meilleurs voeux de succès accompagnent ces concitoyens.

M. Mouly enseignera à l'école de Upper Wakefield et Mlle Marguerite, à l'école Joffre. Au village, Rév. Soeurs Notre-Dame de la Croix, à part les classes du pensionnat des trois autres classes, dirigées par MM. J. A. Malach, H. Robert et la Rév. Soeur Marie Denis, ont ouvert leurs portes.

La récolte de blé, qui s'annonçait abondante au début de la saison, est de beaucoup réduite par la chaleur, la rouille. Elle sera en deça de la moyenne. L'orge, l'avoine et les jardinages sont assez beaux et donneront un rendement moyen.

M. Paul Nadeau, élève du séminaire de Régina, est en vacance chez ses parents. MM. Jos. St-Jean et Hercule Robert ont passé plusieurs semaines de repos à la Côte du Pacifique.

M. Lucien Ayotte est revenu de ses vacances et a repris son travail à la Banque de Toronto.

Mlle Maria Corriveau est repartie pour faire la classe à Souris Valley.

Mlle Catherine Cregan est entrée à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina comme garde-malade.

Le 31 août, à l'occasion du 10e anniversaire de naissance de Mlle Lina St-Jean, fille de M. Joseph St-Jean, employé à la retraite du Canadien National, une joyeuse fête groupait les jeunes filles du voisinage. On passa une agréable journée. Mlle Lina reçut de nombreux cadeaux.

Etaient présentes à la fête, Mlles Agnes Hipfener, W. Williams, L. Fournier, L. Lavoie, R. Breton, M. Vanalst, L. DeDeker, N. Lévesque, Marguerite Vanalst, T. Lévesque, Ruby Ellis, E. Boudreau, T. Dolter, C. Goulet, L. O'Shaughnessy, A. Langlois, J. Provencher, C. Beauchemin, Y. O'Shaughnessy, R. O'Shaughnessy, A. Beauchemin, S. Beauchemin, Madeline Vanalst, Laurette Langlois, A. Evenson, Virgiana Keen et autres.

Bellevue

Dimanche, le 1er septembre, M. Léonard Langlois avait la douleur de voir mourir son épouse bien-aimée (née Antoinette Grenier), Elle était âgée de 33 ans.

Un grand nombre de parents et d'amis assistaient aux funérailles. M. Adélard Langlois conduisait le deuil. Les porteurs étaient les deux frères de la défunte, Dom Léo et Hervé Grenier, et ses quatre beaux-frères, MM. Emery, Hermas, Elie et Léopold Gaudet.

Mme Léonard Langlois était encore bien jeune, mais pourtant, on peut dire qu'elle a fait beaucoup de bien, elle a fait la classe durant plusieurs années avant son mariage. Elle était bien aimée de tout le monde. Elle a fait une belle mort; elle avait reçu les derniers sacrements quelques jours avant de mourir; ensuite, elle a reçu le Saint-Viatique quelques heures avant sa mort. M. le curé Beaulac l'a assisté à ses derniers moments.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, un grand nombre de parents et d'amis. Ses deux soeurs religieuses de la Présentation n'ont pas pu se rendre pour les funérailles. A la famille en deuil, nous offrons nos plus sincères condoléances.

BAPTEME

Joseph, Robert, enfant de M. et Mme Julien Gaudet. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph A. Gaudet.

Le marché

LE GRAIN

LUNDI, 9 SEPTEMBRE 1935

BLE. — No 1 dur, 88 3-4; No 1 nord, 88 1-4; 2 nord, 85 1-4; 3 nord, 82; No 4, 76; No 5, 65; No 6, 64; fourrage, 48; voie, 87 5-8.

AMBER DURUM. — No 1, 84; No 2, 77; No 3, 70; No 4, 66.

AVOINE. — 2 C.W., 36 1-2; 3 C. W., 32; Ex. 1 fourrage, 32; No 1 fourrage, 30 1-2; No 2 fourrage, 28; rejetée, 25; voie, 35.

ORGE. — 3 C.W., 34 3-8; 4 C.W., 31 7-8; voie, 34 1-8.

LIN. — 1 N.W., 129 3-4; 2 C.W., 125 3-4; 3 C.W., 108 1-4; voie, 129 3-4.

SEIGLE. — 1 C.W., 38 1-2; 2 C. W., 38 1-2; 3 C.W., 35 1-9; rejeté, 33 1-8. voie, 38 7-8.

Les animaux

LUNDI, 9 SEPTEMBRE, 1935

SASKATOON. — Arrivées insuffisantes pour permettre d'établir les prix.

Bacon, $8.25; sélects, $1 prime par tête; bouchers, $7.75; truies et extra lourds, $6 à $7.

WINNIPEG. — Arrivées: 4,850 bestiaux, 900 veaux, 560 porcs, 910 moutons.

Bétail presque ferme avec bouvillons de choix de $4.75 à $6.50; moyens, $3 à $4.50; ordinaires, $2.25 à $2.75; taures de choix, $4 à $5; moyennes, $2.75 à $3.50; ordinaires, $2 à $2.50; veaux,ù6 à $7.50; moyens, $4.50; vaches, $3; moyennes, $2.25; taureaux, bons, $2; ordinaire, $1.50.

Bacons, $8.75; lourds, $8.25; légers, maigres $8. à $8.75; truies, $6.50 à $7.50.

Bons agneaux, $5.50.

PRINCE-ALBERT. — Arrivées: 29 bestiaux, 2 veaux, 28 porcs, 4 moutons. Aucune vente de bestiaux à midi. Porcs à la hausse à $8.25 et $8.35; extra lourds, $7; truies, $6 à $7; bons agneaux, $4.50.

LOGIQUE

—Elève Pipe, qui de l'Australie, ou de la Lune est la plus éloignée de nous?...

—L'Australie, m'sieur!

—Tiens, tiens! Vous croyez?

—Bien sûr! Puisqu'on voit la Lune et que l'Australie on peut pas la voir!...